



la terre

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Vol. XLI — No 47 — Montréal, 18 février 1970



DÉBAT SUR LA POLITIQUE LAITIÈRE

page 5

L'OPINION RURALE...

La solution: une monnaie internationale

Certains pays ont des surplus dont ils savent que faire, tandis qu'une grande partie de la population du globe manque du nécessaire pour une vie convenable. Les uns n'ont pas les moyens de donner leurs surplus de production, les autres n'ont pas les moyens financiers de les acheter. Donc, pas de solution?

Au risque de passer pour ridicule, voici quelle serait ma solution. Actuellement, les déficits commerciaux entre pays se payent soit en or, ou en argent américain, accepté au même titre que l'or, au moyen d'emprunt.

Si on accepte le dollar américain qui n'est d'autre que du papier comme le franc, le mark, etc., alors que les monnaies autres que l'américaine ne sont pas officiellement reconnues comme monnaie d'échange, pourquoi ne pas créer une monnaie internationale, comme il en fut question à la suite de la fameuse ruée vers l'or, au printemps 68? Cette monnaie devrait à mon point de vue être distribuée suivant la population de tous les pays du globe. Voici un exemple: un pays de 20 millions d'habitants recevrait disons, \$2 milliards, un pays de 600 millions recevrait \$60 milliards.

Pourquoi ce changement? Parce que les pays pauvres n'ayant ni or, ni argent américain ne peuvent acheter les produits, comme le blé, par exemple, dont les surplus causent tant de maux de tête à nos producteurs de l'Ouest.

sans parler d'autres produits excédentaires. Cette nouvelle monnaie internationale, qui ne serait sûrement pas plus ridicule que la monnaie américaine, qui est acceptée partout, permettrait aux pays pauvres d'acheter les produits excédentaires de pays à forte production. Ils pourraient ainsi acheter de la machinerie, des outils, engager des ingénieurs, venant de pays plus développés. Cela entraînerait aussi plus de développement dans les pays plus développés, etc., réduirait le chômage et ferait disparaître les surplus. Pour ce faire, il faudrait que l'esprit de domination disparaisse.

Laurent Brodeur
St-Damase (St-Hyacinthe)



"Dis donc Alcide, je viens de penser que je t'ai donné les meilleures années de ma vie..."

la Terre

Propriété de L'UCC-Fondé en 1929
515, avenue Viger, Montréal 132
Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

DIRECTEUR:
Henri-Paul PROULX

RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE:
Mme Rosaline D.-LEDoux

GERANT DE LA PUBLICITÉ:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
W.H. Austin & Co.,
44, rue Victoria, Toronto 1,
Ontario — Tél.: 363-5357

Composition/Montage
LITHOGRAPHIE RIVE SUD



Imprime par
Les Presses
Lithographiques
1965 Inc.

Publié le mercredi
de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2;
3 ans, \$5; 5 ans, \$6

Enregistrement No. 1051
Courrier de la deuxième classe

En vrac

Papier de plastique

Une pellicule de plastique, dont l'épaisseur est à peu près celle du papier ordinaire, a été mise au point par une firme japonaise pour être utilisée comme papier synthétique d'imprimerie. Le prix est comparable à celui du papier d'imprimerie de qualité, mais plus élevé que le prix du papier journal, qu'il ne peut encore concurrencer à cause du coût relativement peu élevé de la pulpe de bois.

Du cinéma en plein champs

Le Ministre des Affaires culturelles annonce que huit permis d'aménagement de ciné-pares (drive-in) ont été octroyés, soit à St-Eustache, Châteauguay, Bromont, Victoriaville, St-Mathieu de Laprairie, Montmagny, St-Georges de Beauce et Drummondville. Plus besoin de s'expatrier pour "se cultiver"...

Débouché aux E.U. pour les produits de l'érable

Les chiffres récents fournis par "Foreign Agriculture" révèlent que les États-Unis importent près de 65% de leurs produits de l'érable du Canada. Les forêts canadiennes ne pourraient suffire à combler le marché. Les fabricants de sirop commercial aux États-Unis ont dû trouver un substitut. On utilise du sirop de canne coloré et parfumé artificiellement.

Etablissement de la fondation 4-H canadienne

M. Usher d'Edmonton, président du Conseil canadien des cercles 4-H annonce l'établissement de la Fondation 4-H canadienne. L'objet principal de la Fondation est d'assurer que les fonds soient continuellement disponibles pour les besoins futurs des programmes, des installations et autres entreprises intéressant les jeunes Canadiens. Toute contribution sous forme de dons, de legs, d'octrois ou de propriétés sera acceptée.

Protéine de soja pour veaux

Les veaux s'accoutument bien de la protéine fournie par la fève soja, d'après les recherches effectuées à la station du Ministère de l'Agriculture du Canada, à Frédéricton. Plusieurs agriculteurs remplacent le lait par les succédanés contenant un fort pourcentage de lait écrémé et de soja. La croissance chez les groupes n'a montré aucune différence significative, mais les succédanés contenant les protéines du lait étaient plus digestibles.

Recyclage de milliers de cultivateurs du Bas St-Laurent

Depuis le 2 février, dans la région du plan, des milliers de cultivateurs peuvent bénéficier de cours de recyclage touchant la production animale et la production végétale. Le financement est assuré par le gouvernement fédéral en collaboration avec le MAC et l'UCC qui voit à la sélection des candidats.

Assez de gaspillage!

Cette brochure y mettra fin

Agrocentre®

Gestion-
productivité
agricole

Vous y trouverez une nouvelle conception de la gestion et de la production en agriculture.

Comment investir pour obtenir le maximum de rendement, qu'il s'agisse de grain, de viande ou de lait.

Choisir un investissement minimum pour un rendement maximum, voilà la gestion-productivité agricole.

Le directeur de votre Agrocentre connaît très bien les conditions agricoles de votre région et bénéficie de l'expérience technique et pratique de la CIL. C'est l'homme à voir si vous désirez établir un plan de gestion-productivité convenant à vos besoins particuliers.

Vous êtes producteur de fruits, légumes, céréales? — Un plan de gestion-productivité vous indique, d'après des normes établies par la recherche, le niveau de productivité le plus avantageux et les moyens pour l'atteindre.

Vous êtes éleveur ou producteur de lait? — Le plan vous aide à déterminer la quantité de grain, de fourrage que vous devriez produire vous-même, la sorte d'engrais qu'il vous faudra

utiliser et la façon de mélanger vos grains et fourrages en ration équilibrée pour le bétail.

Bref, le plan de gestion-productivité agricole vous aide à obtenir plus pour votre argent, produire davantage en améliorant votre façon de produire. Demandez au directeur de votre Agrocentre CIL un exemplaire de la brochure Gestion-productivité agricole, ou écrivez à: CIL, case postale 10, Montréal 101.



Agrocentre

La reconnaissance syndicale est d'abord l'affaire des agriculteurs

La prochaine Session de l'Assemblée Nationale, qui doit s'ouvrir ce mois-ci dans la Vieille Capitale, devrait marquer normalement une étape décisive pour les agriculteurs québécois. Selon l'engagement pris par le premier Ministre, J.-J. Bertrand, en septembre dernier, c'est en effet au cours de la Session de février 1970 que les autorités gouvernementales se pencheront définitivement sur l'étude du projet de loi de Reconnaissance Syndicale, projet auquel a déjà adhéré le Gouvernement en lui donnant son accord de principe.

L'adoption de cette loi, doit-on le rappeler est attendue avec beaucoup d'impatience. Il s'agit d'une demande légitime, formulée depuis nombre d'années et qui devrait permettre enfin aux agriculteurs d'être traités à l'instar des autres groupements de notre société moderne, en particulier au plan de l'organisation professionnelle. L'éventuelle législation sur le syndicalisme agricole sera préparée à partir des propositions déjà formulées par l'U.C.C. et qui auront été d'ici là filtrées, puis adaptées si nécessaire par des conseillers juridiques du gouvernement, avant d'être présentées à l'Assemblée Nationale du Québec.

La reconnaissance syndicale, c'est d'abord l'affaire des agriculteurs. En quelque sorte, elle doit être

à la mesure de leurs besoins. Ensuite, une fois les structures établies, ce seront encore eux à la base, qui détermineront l'orientation de la nouvelle Union des Producteurs Agricoles.

Pour ceux qui entretiennent des craintes à l'endroit de l'U.P.A., il faut les rassurer. La nouvelle cotisation à la source ne sera plus volontaire, soit, mais on ne doit pas oublier que ce sont les agriculteurs eux-mêmes qui ont décidé, après 45 années de luttes épiques, et bien souvent avec des moyens de fortune, que le temps était venu d'assurer un fonctionnement plus normal à leur organisation professionnelle. On ne doit pas perdre de vue que l'objectif premier vise à renforcer l'Union Syndicale, à officialiser en quelque sorte son action. Mais le contrôle demeurera constamment entre les mains du champ. Il faut désamorcer dès à présent cette peur malade que semblent entretenir certaines personnes, en toute bonne foi dans plusieurs cas, et indiquer pour l'éclairage de celles-ci qu'il n'y a pas lieu de craindre une cotisation exagérée, cette dernière étant fixée par les agriculteurs eux-mêmes au congrès général. Quant aux pouvoirs que confèrera la Loi, ils peuvent à première vue paraître très étendus mais, soit dit en passant, sait-on seulement que dans une large mesure, on les retrouve

déjà dans la Loi des Syndicats Professionnels dont relève l'actuelle U.C.C. depuis 1947, mais avec la différence qu'ils n'apparaissent pas dans la charte proprement dite de la Confédération. Encore une fois, il ne faut surtout pas oublier que l'U.P.A. sera encore administrée par et pour les agriculteurs du Québec; n'est-ce pas là la meilleure garantie contre les abus?

Il est une chose cependant qui va changer avec la cotisation à la source, et on voit assez mal du reste comment pourrait se justifier à cet égard la minorité des réfractaires. De fait, ce n'est qu'une infime minorité, qui sous les prétextes les plus futiles, échappe aujourd'hui à son devoir social. Elle sera désormais forcée de participer à l'effort collectif, en toute justice pour la majorité de la profession qui a décidé d'évoluer à l'intérieur d'une organisation professionnelle, chargée de la défense de ses intérêts. Aussi longtemps que celle-ci demeurera le porte-parole de la majorité, l'U.P.A. pourra continuer de représenter les agriculteurs du Québec, tant ceux à vocation générale que ceux qui sont spécialisés. Elle s'appuiera sur des moyens d'action élargis et la profession agricole ne s'en portera que mieux!

Pierre COURTEAU



SOLIDAIRES OU SOLITAIRES ?

"D'ici l'ajournement de la présente session de la Chambre des communes, j'ai bon espoir de présenter un projet de loi prévoyant la formation d'organismes d'envergure nationale pour faciliter la vente de divers produits agricoles."

Telle est l'une des déclarations faites par le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, au dernier congrès annuel de la Fédération canadienne de l'agriculture à Winnipeg, fin janvier.

Et le Ministre de mettre en garde son auditoire, ajoutant que ces organismes ne seront pas une panacée ou un remède magique capable de guérir tous les maux dont souffre l'agriculture... Tout en formulant le vœu que leur rayon d'action assure une certaine stabilité du marché des denrées impliquées.

De quelle nature seront ces organismes nationaux? Quelle en sera l'autorité en matière de prix et d'équilibre offre-demande? A qui en confiera-t-on l'administration? A quels produits s'appliqueront-ils d'abord? Dans quelle mesure les provinces et les associations provinciales intéressées y joueront-elles un rôle administratif ou autre? M. Olson a donné peu de précisions sur ces questions comme sur bien d'autres qui surgissent d'elles-mêmes à votre esprit.

Trois paragraphes

A sa première déclaration, le conférencier a toutefois ajouté trois paragraphes qu'il vaut la peine de citer au complet. Les voici:

"Le gouvernement fédéral n'imposera aucun organisme visant une denrée quel-

conque. Il faudra que les divers intérêts en cause soient d'accord sur le principe et sur la plupart des clauses et détails avant de songer à la création d'un tel organisme.

"J'espère que ces organisations de vente sont en mesure de doter leurs secteurs d'une direction novatrice et clairvoyante et qu'elles sauront porter leur regard sur un avenir à longue échéance. Nous devons avoir la certitude qu'elles ne se contenteront pas de demi-solutions susceptibles de créer à la longue des problèmes encore plus insolubles que ceux qu'elles auront mission de corriger.

"Il n'est que juste, je crois, de faire ici une mise en garde. Si l'on croit que ces organismes de vente réussiront à accroître graduellement les prix en jouant, sur le plan intérieur, de barrières protectrices de plus en plus infranchissables, on se fait des illusions. L'organisme qui fera sienne une telle politique commerciale s'exposera à de graves déboires."

Législation générale

Et le Ministre de souligner, avant de passer à un autre sujet qu'une bonne orientation des marchés agricoles n'est pas le seul remède que réclame l'agriculture canadienne et auquel songe le gouvernement.

Pour reprendre une expression aujourd'hui bien connue, je crois que M. Olson vient de déclarer: Finies les commissions gouvernementales pour la mise en marché des produits agricoles — dans leur ensemble du moins: finies les interventions trop directes!

En remplacement, une loi aussi bonne et vaste que possible dont les cadres permet-

tront aux principaux intéressés — les producteurs — d'agir eux-mêmes, de prendre leurs propres décisions, voler de leurs propres ailes. Les cadres de la loi elle-même ne seront pas faciles à déterminer. L'application à des situations et à des denrées précises en sera encore moins facile, compte tenu de l'existence de dix provinces et de dix législations provinciales, parfois parallèles, parfois concurrentes aussi.

Une confirmation

Cette façon d'interpréter les propos du Ministre fédéral vient d'être confirmée dans une bonne mesure par les observations d'un sous-ministre de l'une des provinces de l'Atlantique. A son dire, "la législation nationale jouera en quelque sorte le rôle d'un parapluie" à la disposition des provinces et des associations ou groupements agricoles qui voudront s'en servir.

Il appartiendra à chaque groupe de producteurs des provinces de se concerter et de faire en sorte que le programme fonctionne bien au palier national, apporte à l'ensemble un rythme de production conforme au rythme de la consommation et prévienne les hausses et les baisses de production incompatibles avec un niveau raisonnable des prix, et pour le producteur et pour le consommateur.

Le même sous-ministre estime que les deux premiers produits à s'abriter "sous le parapluie national" devraient être les deux principales productions avicoles: les oeufs et les poulets à griller. Mais ce n'est là qu'une opinion évidemment.

Plan agrandi

La législation fédérale prévue comporterait la formation d'un comité consultatif comprenant un producteur par province intéressée. D'aucuns prévoient — avec raison, sans doute — que le principal problème lié à l'institution de programmes nationaux de mise en marché sera d'obtenir l'accord unanime (!) des groupements en cause dans chaque province. Pour l'instant, contentons-nous de souhaiter que les parties en cause puissent en arriver à un compromis acceptable et viable!

Une autre personnalité de la même région déclare sans ambage que la mise en vente est devenue de nos jours le problème vital des agriculteurs canadiens. Il existe bien, dit-il, des offices qui font une bonne besogne au palier provincial ou régional. Mais ils sont trop souvent paralysés par le désordre qui existe dans d'autres parties du pays.

Souvent ces offices parviennent à créer à l'intérieur de frontières provinciales un équilibre production-consommation ainsi qu'un écoulement rationnel et ordonné d'une ou plusieurs productions. Mais leurs efforts sont nettement contrecarrés, voire annulés, par une absence d'orientation dans leur voisinage. D'où la nécessité d'élargir les cadres et le champ d'action de ces offices.

Votre chroniqueur a sous les yeux une longue liste des conditions de réussite et une liste encore plus longue d'embûches qui attendent l'institution d'offices à l'échelon national. Ce sera pour une autre fois.



Ledécès de M. Abel Marion

La classe agricole du Québec vient de perdre un de ses bons serviteurs. M. Abel Marion, président général de l'U.C.C. de 1936 à 1954 est décédé à Sherbrooke, le 14 février dernier, à l'âge de 84 ans.

M. Marion fut un pionnier de la première heure du syndicalisme agricole. Vice-président général de 1930 à 1936 et quatrième président-général, jusqu'au congrès de 1954, où il remit sa démission.

Quand M. Marion prit les rênes de l'U.C.C. en 1936, le mouvement n'était encore qu'une bien petite force. On ne comptait qu'une douzaine de milliers de membres. Lorsqu'il déposa les armes, en 1954, M. Marion laissait derrière lui une organisation de 40,000 membres, avec un secrétariat bien organisé, un journal dynamique, des services d'assurances progressifs et des fédérations bien structurées. L'U.C.C. était devenue une force. "M. Marion semblait un président inusable. On était tellement habitué de le voir au premier rang des habitants que sa démission a causé une forte surprise", tel était le commentaire du directeur de la TCN de l'époque, M. Dominique Beaudin. Après son départ de l'U.C.C., M. Marion devint vice-président de l'Office des Marchés agricoles du Québec, de 1956 à 1961.

M. Marion s'occupa activement des Caisses Populaires où il occupa de nombreuses fonctions, dont la vice-présidence générale de la Fédération des Caisses. M. Marion laisse à ceux qui l'ont connu et estimé le souvenir d'un homme brillant, habile "qui sortait toujours facilement de l'impasse", comme le soulignait M. Lionel Sorel, ex-président général qui a souvent travaillé à ses côtés. "Il conféra à l'U.C.C. un grand prestige par le charme et la finesse de sa personnalité. C'était une beauté de le voir travailler en public, encore plus à l'aise peut-être en anglais, qu'en français. Il ne restait jamais pris devant une question difficile." M. Marion était né au Vermont et avait toujours vécu à Ste-Hedwidge de Compton. Sa formation de parfait bilingue l'aida grandement sur le plan national où il fut vice-président de la Fédération Canadienne de l'Agriculture.

Les dirigeants, le personnel de l'U.C.C. et de la TCN offrent à la famille Marion leurs plus sincères condoléances.

Dans la région de Québec

Vaste campagne d'information

Répondant aux désirs exprimés par les membres de l'Union lors des congrès régionaux de l'automne dernier et pour combler un urgent besoin de renseignements concernant les principales politiques sur lesquelles l'Union intensifie présentement ses efforts, les Exécutifs des Fédérations de l'U.C.C. de Québec-Est-Nord & Ouest lançaient officiellement lundi dernier le 9 février, une vaste campagne d'information qui devrait atteindre la majorité des quelques 10,000 agriculteurs de leur territoire.

La première journée d'information d'une série de neuf (9), s'adressera aux cultivateurs du Comté de Portneuf et elle aura lieu à la salle paroissiale de Pont Rouge, jeudi le 26 février, de 9 heures a.m. à 4 heures p.m.

Il va sans dire que de nombreuses informations seront fournies sur les principales activités de l'U.C.C., cependant les deux (2) sujets qui attireront davantage l'attention seront sans contredit l'état des démarches concernant les politiques laitières de 1970 et l'état des négociations dans le domaine du bois de pulpe.

Pour diriger et orienter l'action de l'Union, les dirigeants ont absolument besoin d'un contact fréquent avec les membres. Il leur faut de plus s'assurer que la masse est solidaire dans les diverses étapes d'une stratégie et que l'information soit constante à tous les paliers de l'organisation.

Nous publierons à chaque semaine la liste des endroits et dates où se tiendront les autres réunions de cette série.

Projet de communauté agricole

On se souvient qu'il y a quelques semaines, un groupe d'immigrants francophones établis au Québec avait fait la manchette des journaux, en réclamant leur rapatriement au Ministère de l'Immigration canadienne.

M. André Spinoza, porte-parole du groupe est entré en contact depuis ce temps avec des responsables de l'Immigration au Québec. M. Spinoza a déclaré qu'en ce qui concerne le projet de communauté agricole, le groupe sera prêt à reviser sa décision de quitter le pays, si on lui soumet des propositions concrètes et valables, non seulement pour les individus isolés, mais pour tout le groupe. Le porte-parole du groupe espère que "ce premier contact avec les autorités de l'immigration québécoise mènera à une solution concrète et humaine pour tous."

la loterie du québec démarre!

POUR \$2 gagnez 125.000

**TOTAL DES PRIX \$250,000
160 GAGNANTS PAR MOIS**

tout le monde peut jouer: c'est légal!

- Pas de test • Pas de questionnaire • Pas de déplacement • Pas de séance en public • Pas de complication pour gagner.

Achetez vos billets à votre banque ou à votre Caisse Populaire ou écrivez, en incluant un chèque ou mandat de \$2 (ou multiple de \$2) à

LOTO-QUÉBEC, C.P. 9999, Montréal, Qué.

DATE LIMITE: 28 FÉVRIER — PREMIER TIRAGE: 14 MARS

Gros lot: \$125,000	1 lot de \$50,000	1 lot de \$25,000
	2 lots de \$5,000	5 lots de \$1,000
	50 lots de \$500	100 lots de \$100

loto-québec

\$2 AU JEU \$250,000 D'ENJEU ... \$2 AU JEU \$250,000 D'ENJEU ... \$2 AU JEU \$250,000 D'ENJEU ... \$2 AU JEU \$250,000 D'ENJEU ... \$2 AU JEU \$250,000 D'ENJEU ...

PAYABLE À
PAYABLE TO

loto-québec
C.P. BOX 9999, MONTRÉAL 101,
QUÉBEC, CANADA

VEUILLEZ INCLURE
CETTE FORMULE
AVEC VOTRE
PROCHAIN ENVOI

PLEASE RETURN
THIS FORM
WITH YOUR NEXT
CONTRIBUTION

**FORMULE DE
PARTICIPATION
À LA LOTERIE
DU QUÉBEC**

**PARTICIPATION
FORM
TO THE
QUÉBEC LOTTERY**

SIGNATURE _____

NOM NAME	APPT APT
NO / RUE NO / STREET	
VILLE CITY	ZONE POSTALE POSTAL CODE
PROVINCE STATE	PAYS COUNTRY TEL.

CHEQUE ☐

MANDAT MONEY ORDER ☐

C 276-2

\$2.00 OU MULTIPLE DE \$2.00

VEUILLEZ INDiquer LES MONTANTS VIS-À-VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX.

PLEASE FILL IN THE AMOUNTS OPPOSITE THE MONTHS OF YOUR CHOICE.

JANV. JAN.	.00	JUIL. JULY	.00
FÉV. FEB.	.00	AÔÛT AUG.	.00
MARS MARCH	.00	SEPT. SEPT.	.00
AVRIL APRIL	.00	OCT. OCT.	.00
MAI MAY	.00	NOV. NOV.	.00
JUIN JUNE	.00	DÉC. DEC.	.00

NOMBRE DE MOIS
NUMBER OF MONTHS

MONTANT TOTAL
TOTAL AMOUNT

PAYABLE À
PAYABLE TO

loto-québec

Débat sur la politique laitière

Une importante délégation de la Fédération des Producteurs de Lait Industriel et de Lait Nature du Québec, de la Confédération et des Fédérations régionales de l'U.C.C. se rendra à Ottawa, jeudi midi, pour y rencontrer les députés libéraux du Québec au fédéral et assister à un débat spécial sur la politique laitière 1970-71 aux Communes. Ce débat devrait normalement avoir lieu au cours de l'après-midi du 19 février. Il coïncidera, croit-on, avec la déposition en Chambre, mardi après-midi, du rapport du Comité Permanent de l'Agriculture et, dans l'intervalle, d'une pétition groupant quelque 24,000 signatures de producteurs insatisfaits.

On estime à environ 300 le nombre des agriculteurs qui composeront la délégation, celle-ci étant répartie de la façon suivante: des délégués des syndicats régionaux de la F.P.L.I.Q. et les exécutifs de la Fédération des Producteurs de Lait Nature du Québec, de la Confédération de l'U.C.C. et des 16 fédérations régionales de l'U.C.C. Avant de prendre place dans les

galeries de la Chambre des Communes réservées aux visiteurs, pour assister au débat, de la délégation doit préalablement rencontrer les membres québécois du caucus libéral et discuter avec eux du rapport du

par le ministre Olson et cette nouvelle démarche, espèrent-ils, devrait convaincre la députation libérale du Québec d'appuyer leur requête. Quant aux députés québécois des partis d'opposition, leur appui est déjà

Dernière heure

Le rapport définitif du Comité permanent de l'Agriculture a été déposé mardi après-midi aux Communes, par suite de 14 auditions publiques et diverses réunions à huis-clos.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenions qu'un total de 11 recommandations figurent dans ce rapport, ayant trait aux programmes relatifs au soutien de l'industrie laitière canadienne.

Le Comité parlementaire recommande notamment le maintien du programme de soutien 70-71 au même niveau

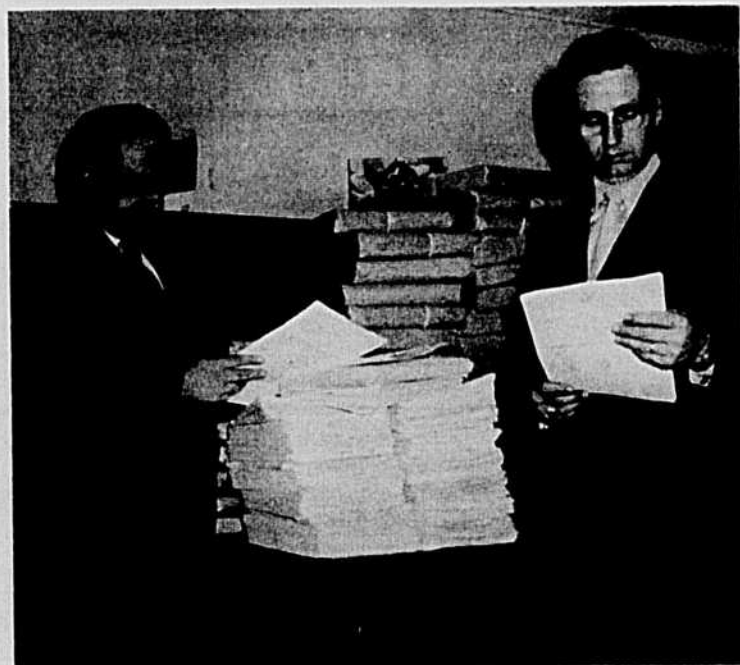
que celui de 69-70, c'est-à-dire 125 millions. On sait que le Ministre fédéral de l'Agriculture a déjà annoncé une coupure de 10 millions, alors que par ailleurs, les producteurs de lait du Québec ont réclamé une hausse de 22 millions sur le budget 1970-71 de la C.C.L.

Diverses recommandations ayant trait au contingentement, aux frais à l'exportation, à l'utilisation de nouveaux débouchés pour les produits laitiers, etc., font également partie du rapport. Nous y reviendrons la semaine prochaine.

Comité Permanent de l'Agriculture

Comme on le sait, les producteurs de lait du Québec sont de loin les plus touchés par les mesures restrictives déjà annoncées

acquis. A noter enfin que les producteurs de lait d'Ontario, la seconde province laitière en importance au Canada, ont également accordé un appui total à leurs confrères du Québec.



Une pétition groupant quelque 24,000 signatures a été déposée aux Communes à l'appui d'un débat qui doit avoir lieu jeudi dans le cadre de la politique laitière fédérale 1970-71. Ce débat est consécutive à la déposition mardi après-midi du rapport du Comité Permanent de l'Agriculture, jugé insatisfaisant par les producteurs de lait du Québec. Notre photographie montre MM. Paul Couture, 1er vice-président général de l'U.C.C. (à gauche) et André Desruisseaux, 2e vice-président de la Fédération des Producteurs de Lait Industriel du Québec, qui examinent la liasse des documents contenant les signatures des pétitionnaires.

Consommation de boeuf aux Etats-Unis

Le président de l'Association américaine des Eleveurs a révélé dernièrement que la consommation de boeuf per capita, aux Etats-Unis pourrait grimper jusqu'à 118 lbs en 1975, si on se base sur la production présente et la capacité d'augmentation que permet l'évolution de la technologie.

Productions à la hausse

Beurre et fromage en '69

La production de beurre a augmenté pour la seconde année consécutive en 1969 et celle de fromage Cheddar est en légère hausse, d'après la Division des produits laitiers du ministère de l'Agriculture du Canada.

La production de beurre s'est élevée à 347,337,000 livres en 1969, soit une augmentation de 12,159,000 par rapport à l'année précédente. Quant à la fabrication du fromage Cheddar, elle se chiffrait à 166,562,000 livres, 720,000 de plus qu'en 1968.

La production de beurre a marqué des hausses dans quatre provinces, (suivie dans chaque cas du volume en livres - taux de croissance entre parenthèses): Ile du Prince-Edouard, 4,577,000 (5); Nouvelle-Ecosse, 2,614,000 (29); Nouveau-Brunswick, 4,195,000 (10); Québec, 170,337,000 (10).

Quatre provinces accusaient des baisses de la fabrication du beurre

allant de 1 à 17 p. 100. A savoir (taux de la baisse entre parenthèses): Ontario, 98,704,000 (1); Manitoba, 17,191,000 (2); Alberta, 29,538,000 (8); Colombie-Britannique, 4,263,000 (17).

La production de beurre du Saskatchewan est restée stationnaire, près de 15,923,000 livres.

Cinq des huit provinces productrices de fromage Cheddar ont vu leur production augmenter; ce sont (suivie du volume et du taux de croissance entre parenthèses): Ile du Prince-Edouard, 2,262,000 (13); Nouvelle-Ecosse, 1,550,000 (27); Ontario, 85,965,000 (3); Manitoba, 3,121,000 (56); Colombie-Britannique, 1,844,000 (8).

Dans les autres provinces la production de fromage s'élevait à (taux de baisse entre parenthèses): Nouveau-Brunswick, 511,000 (10); Québec, 68,454,000 (4); Alberta, 2,875,000 (13).

La classification du boeuf

Les producteurs laitiers du Canada sont actuellement désavantagés par le système de classification du boeuf, pour leur conversion en viandes. Les travaux récents des savants et chercheurs ayant permis d'établir une méthode plus claire et plus précise pour classer les carcasses de boeuf, la Fédération

Canadienne de l'Agriculture demande donc instamment au Département d'Agriculture du Canada d'entrer en discussions avec le Conseil canadien de l'alimentation et la F.C.A. pour aboutir au plus tôt, à l'instauration d'un nouveau système de classification du boeuf.



Les événements à venir

- MONTREAL, mercredi le 25 et jeudi le 26 février, à l'Hôtel Reine-Élisabeth, assemblée générale annuelle de la Coopérative Fédérée.
- MONTREAL, mardi le 24, mercredi le 25 et jeudi le 26 février, au Centre Marial Montfortain, session d'études sur le syndicalisme agricole.

Si Adam savait ça

La pomme en poudre

Des chercheurs du ministère fédéral de l'Agriculture ont réussi à comprimer la saveur de 1,000 gallons de jus de pommes sous forme de poudre.

La poudre renferme toute la richesse et les nuances de la saveur de jus de pommes d'origine, succès peu banal qu'aucun concentré de saveur artificiel n'a encore pu atteindre.

Le traitement élargira la gamme de production et augmentera les revenus des pomiculteurs.

La technique permettra d'incorporer des saveurs à beaucoup d'autres aliments. Elle laisse présager une véritable révolution dans le secteur des industries alimentaires, notamment la confection des desserts en poudre, céréales de déjeuner, à base de fruits, garnitures de tarte, bonbons et autres.

Avec une teneur en eau de moins de 2 p. 100, les purées déshydratées conservent pendant des mois leur saveur, force ou arôme. L'addition d'eau leur restitue toute leur fraîcheur originale.

Dans des essais d'entreposage, précise M. J.A. Kitson, de la section de transformation des fruits et légumes, les purées en flocons ont pu se conserver jusqu'à un an à la température de l'appartement, sans modification importante de saveur ni de couleur.

Le traitement emprisonne non seulement la saveur mais aussi

l'arôme du fruit frais. Il suffit d'ajouter de l'eau aux flocons de pomme pour que s'en dégage tout l'arôme des pommes fraîchement coupées.

A côté de la purée de pommes, le groupe a mis au point d'autres saveurs: cassis aux pommes, framboise aux pommes et atocas aux pommes.

La plupart des concentrés artificiels ne contiennent que les principaux composants de la saveur du produit qu'ils imitent. L'essence mise au point par M. Sugisawa part du fruit authentique et réunit toute la gamme des composants de la saveur.

"Le processus de fabrication, relativement bon marché, donne une essence qui dépasse en qualité toutes les poudres actuellement sur le marché.

"L'industrie, ajoute M. Kitson, a bien réussi à produire des jus de fruits concentrés, mais sous forme liquide seulement, jamais encore sous forme de poudre de haute qualité. En fait, la découverte de M. Sugisawa est née de notre programme de mise au point de cette nouvelle compote déshydratée.

"Il nous fallait de la saveur en poudre, et la solution, c'est M. Sugisawa qui nous l'a apportée."

La poudre est blanche et légèrement sucrée, mais n'a pas de saveur à l'état sec. L'arôme ne s'échappe que sur addition de liquide.



SOUFFLEUR à NEIGE

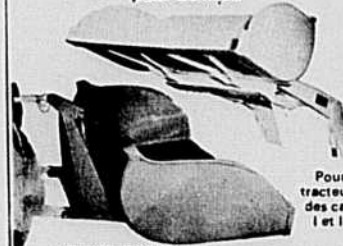
MODÈLE DETTSON No 105
"Parfait pour toutes les conditions de neige"

6' de largeur
33" de hauteur
plus de 500 lb



BENNES TOUT USAGE

DE MODÈLE 101
pour chargeurs hydrauliques
dotés de 1 ou 2 cylindres
pour bennes



NOUVELLE BENNE
TOUT-USAGE POUR
ATTACHE EN 3 POINTS

Capacité: 2 verges—74x42x24"
Construction extra-robuste: 375 livres. Idéale pour manutention en vrac, déneigement, nettoyage des cours, parquets, poulaillers, serres, etc.

LE FAMEUX CHARGEUR ARRIÈRE



— S'adapte sur le trois-points de votre tracteur — Maximum de traction — Charge très rapidement — L'opérateur voit ce qu'il fait — Finis les problèmes de cylindres — Soulève jusqu'à 1200 lb. — Entièrement garanti.

TORANO LIMITEE

Division Agricole
Plessisville (Québec)

Veuillez me documenter sur:

- ☐ souffleur à neige;
- ☐ bennes tout-usage;
- ☐ chargeur arrière
- ☐ le nom et l'adresse du plus proche concessionnaire;
- ☐ je suis étudiant.

Nom
Adresse
Ville Prov.
Mon tracteur est un
Marque Modèle

SEMENCES de CHOIX

TOMATES
Hâtives et de
Haute Qualité
HYBRIDE
NEW FANTASTIC
la plus savoureuse
de toutes les tomates
rouges; ferme,
chair épaisse et
succulente gros
rendement. Pqt.
60 graines 50¢.

de légumes
et de fleurs



BOULE DE FEU
Hâtive, rouge,
ferme, très productive, Pqt. 20¢
QUEBEC 314
Variété rouge,
extra-hâtive, forme
globe, excellente. Pqt. 15¢
CATALOGUE GRATUIT

L'UNION DES JARDINIERS Inc.
5, Rue Victoria, Lévis, P.Q.

La Coopérative du Lac St-Pierre célèbre son 25^e anniversaire

La célébration du 25^e anniversaire de fondation de la Coopérative Agricole du Lac St-Pierre a réuni au-delà de 425 personnes et plusieurs invités d'honneur. Parmi ceux-ci, on remarquait la présence de M. Florian Coré, député du comté de Richelieu aux Communes et assistant parlementaire du ministre fédéral de l'Agriculture, Mme Clément Vincent, représentant le ministre de l'Agriculture, MM. Roland Pigeon et G.-E. Turcotte, respectivement président et directeur général de la Coopérative Fédérée, M. Antonio Deschênes, président du comité consultatif des gérants de la Fédération, etc.

Au cours du souper, le président de la coopérative, M. Roland Belcourt, qui est en même temps 2^e vice-président de la Coopérative Fédérée, a souhaité la bienvenue aux propriétaires de la coopérative, les cultivateurs sociétaires, et a rendu un hommage chaleureux à tous ceux qui ont joué un rôle dans la fondation et le développement de cette importante coopérative d'approvisionnement. "La persévérance des fondateurs de chacune des coopératives qui se sont fusionnées pour former la Coopérative du Lac St-Pierre, a-t-il dit, a permis la réalisation de ce qu'est aujourd'hui cette société au service des agriculteurs coopérateurs d'une grande partie des comtés de Nicolet et d'Yamaska". D'ailleurs, au cours de la manifestation, des plateaux en argent ont été remis en souvenir aux présidents fondateurs et aux derniers présidents de chacune des cinq coopératives pionnières, ces personnes étant M. Georges Fleurent, président fondateur de la coopérative de Nicolet, Lorenzo Guin, président fondateur de la coopérative de la Baie, Nazaire Lemaire, président fondateur de la coopérative de St-Zéphirin, Henri Bergeron, dernier président de la

coopérative de Bon Conseil, et Wilfrid Levasseur, dernier président de la coopérative de Gentilly. On sait que cinq coopératives ont été à l'origine de la Coopérative du Lac St-Pierre.

Le directeur général de la Coopérative, M. Réal Gendron, a fourni plusieurs renseignements concernant le développement actuel de cette coopérative. La société compte aujourd'hui 571 sociétaires, emploie 50 employés, offre 8 services aux agriculteurs et opère 7 établissements. Son actif dépasse le million et demi de dollars et son chiffre d'affaires total est d'environ 4.3 millions de dollars. Sa réserve générale est de \$342,000, et la distribution des ristournes se chiffre à une somme dépassant les \$300,000. En outre, elle offre un service de moulures en cube et en vrac, un service d'engrais chimiques en vrac et d'azote liquide, un service de maternité porcine qui compte 300 truies de reproduction, etc. Elle met à la disposition des agriculteurs un service technique comptant un agronome et deux techniciens agricoles. Au nombre de ces projets, il faut noter un service de séchage et de mise en marché du blé d'inde.



Sur cette photo, prise à l'occasion de la célébration du 25^e anniversaire de fondation de la Coopérative Agricole du Lac St-Pierre, nous voyons dans l'ordre habituel Monsieur Réal Gendron, gérant de la société, Madame Clément Vincent, épouse de l'Honorable ministre de l'Agriculture et de la colonisation qui représentait son époux à cette manifestation, Monsieur Roland Pigeon, président de la Coopérative Fédérée, M. Roland Belcourt, président de la société et 2^e vice-président de la Coopérative Fédérée, et Monsieur G.-E. Turcotte, directeur général de la Coopérative Fédérée.

Me François Jobin est nommé directeur des coopératives

Me François Jobin, c.r., vient d'être nommé directeur des coopératives au ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives. A ce titre, il agira comme conseiller spécial et technique auprès du sous-ministre associé de qui relève le secteur coopératif, Me Albert Jessop.

Diplômé en droit et en sciences sociales, Me Jobin a toujours été associé de très près au Mouvement Coopératif Québécois. Au début de sa carrière, il fut secrétaire adjoint du Conseil de la Coopération du Québec. En 1946, il quitta cette fonction pour exercer sa profession d'avocat tout en demeurant conseiller juridique du C.C.Q. et de certaines fédérations coopératives.

En 1951, le gouvernement québécois le nomma secrétaire d'une commission chargée de réviser des lois coopératives et on sait qu'il fut, en 1963, l'un des principaux artisans de la préparation de la Loi des associations coopératives.

Me Jobin se joignit au personnel du ministère des Institutions financières en mai 1968, à titre de directeur adjoint du service juridique.

Me Jobin est bien connu au sein du mouvement coopératif agricole. La Coopération Fédérée et d'autres coopératives agricoles

ont retenu ses services régulièrement. Nous lui souhaitons plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Révision de la classification des veaux

La direction de la division des viandes de la Coopérative Fédérée annonce une nouvelle classification des veaux. La nouvelle classification est entrée en vigueur le 9 février. Le but des modifications est de rendre la classification des veaux plus simple et plus facile à comprendre pour le producteur. De plus, l'amélioration de la classification devrait donner plus de satisfaction aux éleveurs.

Il y aura deux grandes catégories de base, une pour les veaux de lait et une pour les veaux soignés, la grande différence distinguant ces deux catégories étant la couleur de la viande, blanche pour le veau de lait et rouge pour le veau soigné. Il y aura quatre classes pour les veaux de lait et deux classes pour les veaux soignés.

Les agriculteurs peuvent obtenir des renseignements précis au sujet de la définition des nouvelles catégories et classes en s'adressant à leurs coopératives locales. Celles-ci ont reçu une documentation à cet effet.

L'Honorable A. Maltais, conférencier à l'Assemblée annuelle

L'Honorable Armand Maltais, ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives au gouvernement du Québec, a bien voulu accepter d'être le conférencier invité au banquet qui clôturera la première journée des délibérations de la prochaine assemblée générale annuelle de la Coopérative Fédérée qui se tiendra à Montréal, les 25 et 26 février.

On sait que depuis près de trois ans, l'application des législations coopératives relève du ministère des Institutions financières. Il faut donc prévoir que M. Maltais définira l'attitude ou la politique de son ministère vis-à-vis les coopératives, plus particulièrement les coopératives agricoles.

Le programme de l'assemblée annuelle de 1970 est semblable à celui des récentes assemblées annuelles. Les délibérations débuteront le 25 dans l'avant-midi par l'allocation d'ouverture du président, M. Roland Pigeon. Ensuite, viendront les rapports de la direction générale et de la trésorerie générale. Après l'élection des administrateurs qui prendra place à la fin de la première séance, les directeurs des quatre divisions opérationnelles présenteront leurs commentaires sur les opérations

commerciales et industrielles de la Coopérative Fédérée.

Le lendemain, soit au début de la 3^e séance, le conseil d'Administration présentera un projet de redistribution des territoires électoraux de la Coopérative Fédérée. Les administrateurs des coopératives sociétaires ont reçu depuis le mois d'août dernier le projet de règlement qui sera présenté à cet effet. De plus, au cours de la tournée provinciale du Comité Exécutif, le projet fut discuté à toutes les réunions tenues dans les diverses régions de la Province. Viendront ensuite les questions d'ordre statutaire. Le Conseil d'Administration se réunira vendredi, le 27, pour procéder à l'élection du président, des vice-présidents et des membres du Comité Exécutif.

Les délibérations seront présidées par M. Roland Pigeon.



MANCHETTES de la semaine

Une championne de 15 ans

Samedi le 14 février, Betsy Clifford, 15 ans, originaire d'Ottawa a décroché les grands honneurs du slalom géant féminin à Val Gardena, dans les Alpes. Elle est la plus jeune championne du monde de tous les temps.

La politique au Québec

Il est fortement rumeur que les élections provinciales puissent être déclenchées dès juin prochain. L'Union Nationale espérant ainsi que les libéraux n'aient eu le temps de s'organiser. Le cas Wagner reste toujours aussi énigmatique. Tout semble indiquer qu'il ne se ralliera pas à l'équipe Bourassa.

Unique au Canada

Pour la première fois au Canada, une transplantation du foie a été réalisée à l'Hôpital Notre-Dame, à Montréal. Un bébé de cinq mois a reçu le foie d'un autre bébé de 14 mois qui venait de mourir.

Lutte contre l'inflation

M. Marcel Pepin, président de la CSN a déclaré que la conférence des chefs d'entreprise pour lutter contre l'inflation n'était qu'une fumisterie visant à faire des salariés les boucs émissaires de l'inflation.

La crise du Moyen-Orient

Pendant ce temps, la crise du Moyen-Orient continue de faire les manchettes de l'information étrangère. Un raid israélien en Égypte fait 70 morts et 90 blessés. Un foyer abritant des vieillards juifs à Munich, en Allemagne,

Le Canada reste seul

Le seul pays agricole développé où la production n'ait pas décliné en 1969 est le Canada, dont l'indice est passé de 134 à 141. Par contre, celui de l'Australie est passé de 141 à 134, celui de l'Union Soviétique de 144 à 138, celui de la Communauté européenne de 132 à 130. Tandis que celui des États-Unis restait stationnaire entre 120 et 121.

Pour la première fois dans l'histoire, l'accroissement de la production agricole mondiale en 1969 a été dû uniquement aux progrès des pays en voie de développement. Selon un bilan sommaire publié par le Département de l'Agriculture des États-Unis, l'indice mondial de la production agricole n'a progressé que d'un point en 1969, passant de 132 à 133. Les pays où la production agricole a fait le plus de progrès l'an dernier sont l'Inde, le Pakistan et l'Indonésie. Tandis que le Brésil rattrapait le terrain perdu depuis 1966.

Toutefois le bilan américain souligne que les progrès de la "révolution verte" dans les pays en voie de développement ne sont pas encore parvenus à accroître globalement la quantité de produits alimentaires disponibles pour leurs habitants en raison de l'accroissement concurrent de la population.

Est-il plus fatigant de rester debout que de marcher? Oui, car lorsqu'on marche, les jambes se reposent chacune à son tour. Quand on est debout, elles ne se reposent ni l'une ni l'autre. Et l'épuisement de faire la queue fatigue encore plus que la simple station debout.

brûle avec ses occupants. On soupçonne un geste de représailles de la part des terroristes arabes.

7 morts dans un incendie

Sept personnes, dont un pompier ont péri dans un incendie, dans le quartier St-Henri, à Montréal la semaine dernière. Les victimes, à l'exception du pompier appartiennent toutes à la famille de M. Noël Bélanger.

Le Ministre J.L. Pepin à l'Institut Agricole

Le Canada face aux "embouteillages" mondiaux

"Le Canada serait mal venu de s'opposer aux grands courants internationaux dans le domaine de l'agriculture", a déclaré M. Jean-Luc Pepin, ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, lors du banquet annuel de l'Institut agricole du Canada. Nous devons plutôt nous y adapter et tenter d'en tirer profit.

Le Ministre a alors tracé un tableau assez sombre de l'avenir de l'agriculture canadienne. L'augmentation de la production et de la productivité dans le domaine aboutit à l'accumulation de surplus considérables qui créent des problèmes à tous ceux qui vivent de la terre. Face à cette situation que fait le Canada?

"Nous tentons de tirer notre épingle du jeu, le plus intelligemment possible, a déclaré M. Pepin. Nous cherchons à demeurer concurrentiels dans le blé, la poudre de lait et d'autres productions. Nous cherchons surtout à ne pas contribuer aux embouteillages" internationaux. Notre politique laitière et notre politique des grains vont dans ce sens. Nous cherchons à transformer progressivement l'agriculture, tout en tenant compte des facteurs humains. Nous tentons de développer de nouveaux produits. Ainsi, la consommation du yogourt a augmenté de 200 p. cent au Canada, depuis cinq ans. Dix fonctionnaires fédéraux sont récemment revenus d'Europe avec des idées nouvelles: puddings originaux, lait parfumé, lait en conserve, crème en tube, etc.

Sur le plan du commerce international, le Canada souffre. Nous souffrons, mais nous tentons de trouver de nouveaux marchés et de conclure des accords commerciaux plus avantageux. Nous essayons aussi d'aider l'industrie agricole et de transformation canadienne à s'adapter à la situation en garantissant les prix, en accordant des subsides et en contrôlant les importations de certains grains et de certains produits laitiers."

Le Ministre Pepin a aussi souligné à quel point ces surplus peuvent sembler tragiquement ridicules, au moment où des millions de gens souffrent de la faim. Mais ces millions de gens ne représentent pas "un marché". Le marché ne peut être constitué par le nombre de ceux qui ont faim. Mais par le nombre de ceux qui ayant faim, sont capables de payer. C'est la base principale du marché.

L'assurance-récolte, une bonne affaire?

Oui monsieur!
Et je l'ai
à moitié prix!



déclare M. Léo Ricard, St-Alexis, Co. Montcalm

Comment cela? Parce que le gouvernement paie l'autre moitié de votre prime quand vous assurez vos récoltes auprès de la Régie de l'Assurance-récolte du Québec.

Une bonne affaire pour nos cultivateurs.

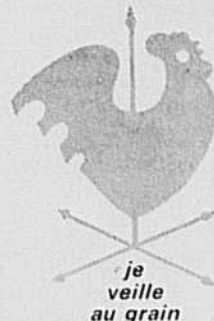
L'Assurance-récolte, en effet, vous permet de protéger le travail et les capitaux que vous investissez chaque année dans votre ferme et, par le fait même, votre revenu annuel, votre sécurité financière.

La Régie de l'Assurance-récolte du Québec vous garantit cette protection en vous offrant d'assurer à très bon compte vos récoltes de plantes fourragères, de céréales, de maïs, de tabac jaune, de betterave sucrière et de blé d'hiver. Fait à noter: pour la seule année de récolte 1968, la Régie a versé près de \$5,000,000 en indemnités à des milliers d'assurés qui autrement auraient perdu une partie importante de leurs revenus, du fruit de leur travail.

Cette année encore, assurez vos récoltes auprès de la Régie de l'Assurance-récolte du Québec.

Vous agirez en bon homme d'affaire.

LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC



Hôtel du Gouvernement, Québec.

En bon homme d'affaire, je veux assurer mes récoltes de l'année 1970. Veuillez communiquer avec moi.

Nom _____

Adresse _____

TC-4

AU SERVICE DE LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration
Chef de la rédaction: BENOIT ROY
Directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Dans le cadre du Salon international de la Machine agricole

Les jeunes Harold Pickett et Jeanne-Mance Gélinas vainqueurs du concours de bouvillons et d'agneaux

Le jeune Harold Pickett, de Bury, dans le comté de Compton, a remporté tous les honneurs au concours de bouvillons des jeunes agriculteurs qui s'est déroulé jeudi, le 5 février, à Place Bonaventure, à Montréal. Le titre de "grand champion" a été décerné au bouvillon de race Shorthorn du jeune Pickett, tandis que celui de "champion de réserve" est allé au bovin Hereford appartenant à David Hatch, de Tomifobia, dans le comté de Stanstead, le vainqueur de l'an dernier.

Dans la section des agneaux, l'animal déclaré "grand champion" appartient à Jeanne-Mance Gélinas, fille de M. et Mme Rémi Gélinas, de St-Barnabé-nord, dans le comté de St-Maurice; enfin, le titre de "champion de réserve" a été décerné à l'agneau de la jeune Heather McKellan, de Huntingdon, dans le comté du même nom.

L'encan

La vente à l'encan qui clôture le concours de bouvillons et d'agneaux s'est déroulée le vendredi, 6 février, à Place Bonaventure, en présence de M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec.

Le concours, tenu dans le cadre des Salons internationaux de la Machinerie agricole et des Industries avicoles, est commandité chaque année par le ministère. La vente qui suit l'annonce des gagnants attire régulièrement de

nombreux représentants d'entreprises d'alimentation, de boucheries, conserveries, etc.

Le grand champion de la section des bovins, un Shorthorn de 1207 livres, appartenant à Harold Pickett, a été acheté au prix de \$2474,35 par les magasins L'équipe, ce qui équivaut à \$2,05 la livre.

Par ailleurs, les magasins Dominion se sont portés acquéreurs du champion de réserve, un Hereford de 1005 livres appartenant au jeune David Hatch, qui se vit offrir \$904,50 pour son animal, soit 90¢ la livre.



La jeune Jeanne-Mance Gélinas, fille de M. et Mme Rémi Gélinas, de St-Barnabé-nord, dans le comté de St-Maurice, pose fièrement avec l'agneau déclaré "grand champion" dans le cadre du dernier concours d'agneaux tenu durant le récent Salon international de la Machine agricole.



Sur la photo du haut, Harold Pickett, de Bury, dans le comté de Compton, apparaît en compagnie des acheteurs de son bovin et du ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent. Les magasins L'équipe ont acheté ce Shorthorn, le grand champion, au prix de \$2474,35. Au centre, c'est la jeune Heather McKellan, de Huntingdon qui pose en compagnie de M. Vincent derrière l'agneau déclaré champion de réserve. Enfin, ci-dessus, le jeune David Hatch est heureux d'accueillir les acheteurs de son champion de réserve, les représentants des magasins Dominion ainsi que le ministre M. Vincent.

Quant au champion Angus, propriété de Karen Brass, de Lachute, dans le comté d'Argenteuil, qui avait remporté les mêmes honneurs l'an passé, il a valu à sa jeune propriétaire la somme de \$649,00 que lui consentit le restaurant Rustik.

En tout, soixante et onze bouvillons ont été offerts aux acheteurs

lors de cet encan. La vente s'est chiffrée par \$27,644, soit un prix moyen de \$389 par bouvillon.

Tenus pour la douzième année consécutive, le concours ainsi que l'encan des bouvillons et agneaux sont organisés afin d'encourager les jeunes à adopter en plus grand nombre l'élevage des bovins de

boucherie et des agneaux de marché. C'est le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation qui assume les frais de transport et de séjour des jeunes agriculteurs ainsi que le coût du transport et de séjour des jeunes agriculteurs ainsi que le coût du transport et d'entretien de leurs animaux durant l'exposition.

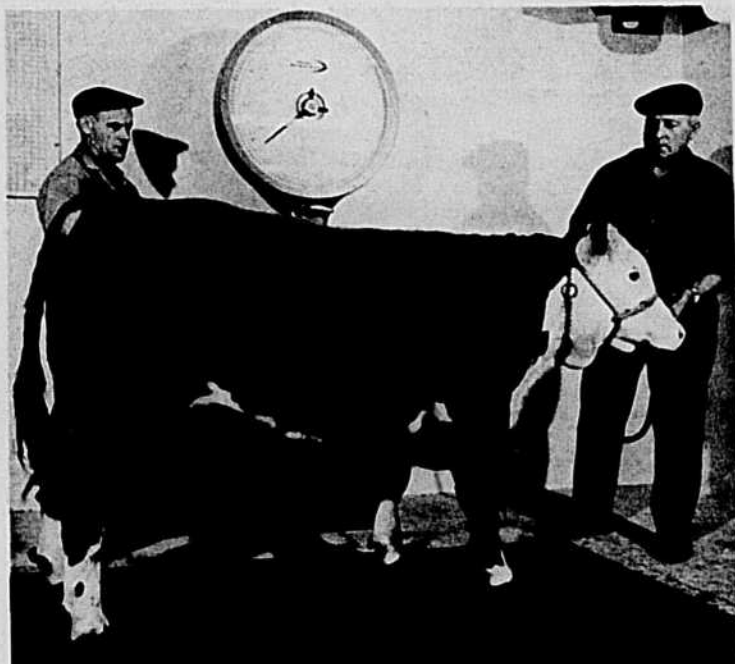
A St-Hyacinthe, en 1970

Tenue de deux épreuves d'aptitudes pour jeunes taureaux de boucherie

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Clément Vincent, vient d'annoncer la tenue, en 1970, de deux épreuves pour jeunes taureaux de boucherie à la station de St-Hyacinthe. Les épreuves, prévues pour le printemps et l'automne prochains, fourniront aux éleveurs un compte rendu relatant le taux de gain de leurs éventuels taureaux reproducteurs et rendront possible la comparaison des résultats entre taureaux de même race et de races différentes.

La date limite pour l'inscription des sujets à la première épreuve a été fixée au 1er mars 1970 et l'entrée des sujets se fera

Ensuite, tous les quinze jours, d'autres pesées auront lieu jusqu'à la fin du test. La moulée distribuée aux sujets fera aussi l'objet de



Un jeune taureau au moment de la pesée lors du dernier test d'aptitudes pour taureaux de boucherie à la Station de St-Hyacinthe.

les 11 et 12 mai. Pour l'épreuve de novembre, la date limite des inscriptions a été établie au 1er septembre et l'entrée des jeunes taureaux aura lieu les 3 et 4 novembre.

Tous les sujets admis doivent être âgés de 160 à 250 jours au moment de leur entrée à la station, c'est-à-dire, être nés entre le premier septembre et le 28 novembre 1969 pour le test du printemps et entre le 1er mars et le 28 mai 1970 pour l'épreuve d'automne.

Tout éleveur québécois de bovins de races de boucherie peut formuler une demande de participation à ces tests. Les taureaux en cause devront, toutefois, avoir été tatoués et le propriétaire devra fournir leur certificat d'enregistrement. Il est indispensable que les taureaux de race Charolaise possèdent 7/8 ou plus de sang charolais.

Les règlements d'admission stipulent, en outre, que le propriétaire devra fournir un certificat attestant que les sujets proviennent d'un troupeau exempt de brucellose, de tuberculose et autres maladies contagieuses. Le document doit être signé par le vétérinaire du district d'où provient l'animal dans les 30 jours qui précèdent la date d'arrivée à la station.

L'inscription de chaque sujet doit être accompagnée d'une somme de \$10.00. Quant aux frais de séjour, ils sont de \$75 par bête. Par ailleurs, une indemnité de 10 cents du mille simple est accordée, jusqu'à concurrence de \$50.00 pour le coût du transport de l'animal.

Avant le début proprement dit de la phase d'observation, qui durera 140 jours, on accordera aux animaux une période de 28 jours pour leur permettre de s'habituer au milieu. L'épreuve commencera par la pesée de tous les taureaux deux jours consécutifs.

soins attentifs. Les quantités requises pour chaque animal seront obtenues par un calcul basé sur les deux pesées initiales, puis elles seront réévaluées tous les quinze jours au moment des nouvelles pesées.

CONTRÔLE D'APTITUDES DES PORCS DE RACE

Les sujets de ces portées seront soumis au sondage du gras dorsal et à la classification au poids vif de 180 à 220 livres.

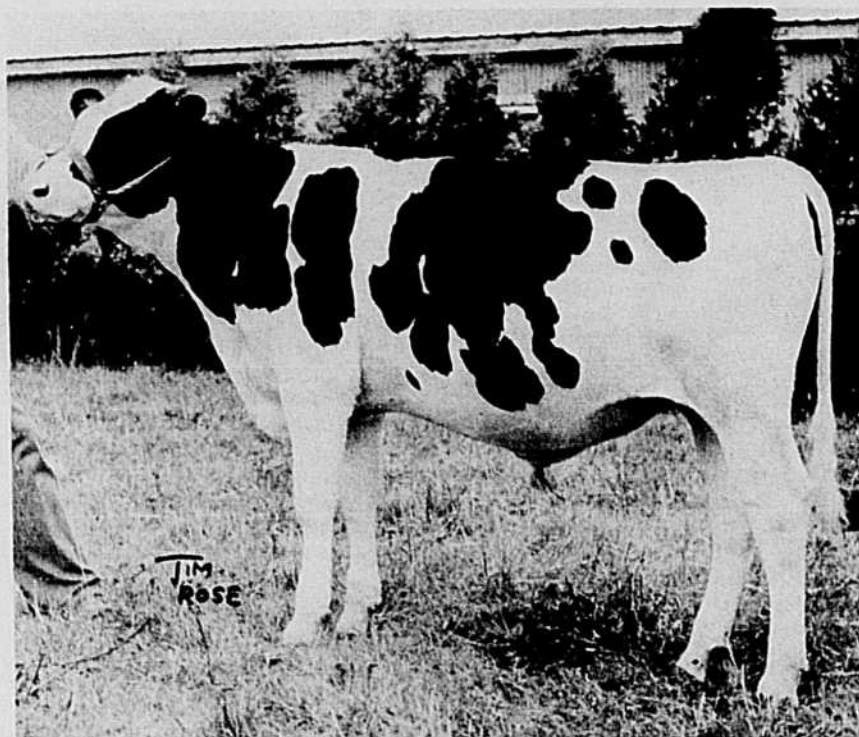
Nom et adresse de l'éleveur	Identification des parents	Race	Date de naissance	Mâles	Femelles
PORCHERIE IDEALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	Verrat: Snobelen Jack ANLR-175Y-24-2 Truie: Proulx Miss Bingo ANVJ-16Z-6-3	Hamp.	18/9/69	2	5
LEBLANC, Philippe, St-Léonard d'Aston, Nicolet.	Verrat: Mastio G ABLF-435Z Truie: Blanche Island Duchesse LTN-102Z	York.	20/9/69	7	3
SOUICY, Fernand, St-Edouard, Riv. Bois Clair, Lotb.	Verrat: Cloview Duke AXUM-90Z Truie: Du Murier JBFF-6Z	Land.	20/9/69	5	3
PAYEUR, Philippe, St-Sylvestre, Lotbinière.	Verrat: Mastio T ABLF-214X Truie: Payeur VUD-W31X	York.	22/9/69	5	5
ALEX. COUTURE INC., C.P. 336, Québec 8, (Rimouski).	Verrat: Rioux SJT-30Y Truie: Caritas AITF-64Z	York.	22/9/69	7	4
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	Verrat: Bageddie Chieftain DKPN-40Y Truie: Mastio N ABLF-410V	York.	22/9/69	4	6
LAROCHELLE, Marius, St-Jean-Chrysostôme, Lévis.	Verrat: Du Murier JBFF-24Y Truie: Pearl DAHK-1Y	Land.	22/9/69	1	7
SEVIGNY, Antonio, Princeville, Arthabaska.	Verrat: Stanfold EIS-172Z Truie: Stanfold EIS-135Z	York.	23/9/69	4	2
BOURQUE, Grégoire, St-Georges, Beauce.	Verrat: Roy-Al AMHC-98Z Truie: Bourque M AMHE-84V	York.	23/9/69	3	5
PORCHERIE IDEALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	Verrat: Hi Pockets ANLR-65-1-6 Truie: Proulx Miss Bingo ANVJ-798Y-3-5	Hamp.	23/9/69	6	2
LAROCHELLE, Marius, St-Jean-Chrysostôme, Lévis.	Verrat: Du Murier JBFF-24Y Truie: Laura DAHK-2Y	Land.	23/9/69	1	6
LEGARE, Laval, Princeville, Arthabaska.	Verrat: Gauthier AMGW-72Y Truie: Légaré AEOF-63Y	York.	24/9/69	7	6
RR.SS. DU ST-ROSAIRE, C.P. 2020, Rimouski.	Verrat: Caritas AITF-118Z Truie: Rimouskoise CEAA-98Z	York.	24/9/69	2	8
ALEX. COUTURE INC., C.P. 336, Québec 8, (Rimouski).	Verrat: Rioux SJT-30Y Truie: Caritas AITF-98Y	York.	24/9/69	7	7
MONTMINY, François, St-Gilles, Lotbinière.	Verrat: Mastio G ABLF-127Z Truie: Violette de Ferme Montminy PGY-73X	York.	24/9/69	4	4
MARTIN, Isidore, Granby, Shefford.	Verrat: Meadowbrook M D WJAT-70Y Truie: La Martinière Linda CUGU-19X	York.	24/9/69	4	7
KIRKPATRICK, Preston, Cookshire, Compton.	Verrat: Mastio G ABLF-416Z Truie: Kirkhaven Princess EBAB-82Z	York.	24/9/69	3	6
BOURQUE, Grégoire, St-Georges, Beauce.	Verrat: Roy-Al AMHC-98Z Truie: Bourque M AMHE-53Y	York.	25/9/69	5	4
GAUTHIER, Roger, St-Irénée, Charlevoix.	Verrat: Mastio T ABLF-3X Truie: Gauthier R AMGV-271Y	York.	25/9/69	4	4
KIRKPATRICK, Preston, Cookshire, Compton.	Verrat: Orchard Valley Britisher PE-263Y Truie: Kirkhaven Princess EBAB-68Y	York.	25/9/69	4	4
ARCHAMBAULT, Roméo, St-Thomas-d'Aquin, St-Hyacinthe.	Verrat: Sylvester M ZIB-62Z Truie: Archambault ANUT-70Z	Land.	26/9/69	4	6
BOURQUE, Mme Jeannine, St-Georges, Beauce.	Verrat: St-Thomas BYE-180Z Truie: Bourque J HAME-6Y	Land.	26/9/69	3	7
YOUNG, Donald, Beebe, Stanstead.	Verrat: Meadowvista Prince VW-8Z Truie: Beebe Plain Jean AIHO-13Z	Land.	26/9/69	3	7
GAUTHIER, Lucien & Fils, St-Thomas-d'Aquin, St-Hyacinthe.	Verrat: St-Thomas BYE-181Z Truie: Knoxford Dolly AHTV-54Z	Land.	27/9/69	4	5
RR.SS. PERPETUEL SECOURS, St-Damien, Bellechasse.	Verrat: Gauthier R H 375Y Truie: Brousseau ABTW-78Y	York.	27/9/69	5	4
YOUNG, Donald, Beebe, Stanstead.	Verrat: Eastside King MXC-91Y Truie: Beebe Plain Gentle AIHO-165Y	Land.	28/9/69	5	6
PORCHERIE IDEALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	Verrat: Proulx Cairnhill ANVJ-491X Truie: Proulx Pretty Landy ANVJ-651Y	York.	28/9/69	6	7
MARTIN, Isidore, Granby, Shefford.	Verrat: Meadowbrook M D WJAT-70Y Truie: La Martinière Luka CUGU-43X	York.	29/9/69	6	1
MILLOT, Charles, Yamachiche, St-Maurice.	Verrat: Mastio T ABLF-476Y Truie: Milot C VZ1-8Z	York.	29/9/69	3	3
FERMETRUDEL ENR., St-Irénée, Charlevoix.	Verrat: Unbelievable AHFC-1Z Truie: La Trudel Anne ZGJ-50Z	Hamp.	29/9/69	3	5
LEGARE, Laval, Princeville, Arthabaska.	Verrat: Gauthier AMGW-72Y Truie: Légaré AEOF-76Z	York.	30/9/69	4	5

A la fin du test, chaque éleveur recevra un rapport sur les résultats de l'épreuve. Le document stipulera le gain quotidien de chaque

sujet au cours de la période d'observation, le poids à un an, le taux de conversion alimentaire, l'indice de gain par rapport à la moyenne

de 100 établie par la station, ainsi que la classification de l'animal comparativement aux autres sujets de sa propre race.

Jeune taureau Holstein soumis au programme d'épreuve de progéniture du Centre d'Insémination artificielle du Québec



H 116 "Cherry" Lane Rag Apple Meteor, né le 18 décembre 1968

Son père:

DEE ANN RAG APPLE MAPLE 1386406A

Excellent
Médaille d'Argent pour la "production"
Classification:
337 filles: 60% Bonnes Plus et Mieux
Production: (E.M. 2x305 jours)

1,160 filles:

Lait	Gras	%
15,321	559	3.65

Comparaison des contemporaines:

Lait: + 910 livres
Gras: + 36 livres

Sa mère:

CHERRY LANE LUCIFER SUE 1601703
Très Bonne

Age	Lait	Gras	%	Jours	M.C.R.
2	16,065	631	3.93	2x305	(173)(186)
3	18,446	717	3.89	2x305	(180)(191)
4	19,740	785	3.98	2x305	(176)(191)
5	24,986	1,059	4.25	2x365	(190)(214)
7	23,484	945	4.02	2x305	(197)(216)
5 lactations:	109,621	4,472	4.08		(183)(200)

Elle est une fille de:
Lockway Posch Johanna Lucifer T.B. et Extra

Quand les Québécois sortent de leur bois

N.D.L.R.: Nous avons lu depuis quelques semaines les commentaires de M. Victor Morin, secrétaire du C.P.O. et S.P.B. sur un voyage d'études entrepris dans le Nord de l'Ontario et dans les régions limitrophes du Manitoba et du Minnesota. Voici donc cette semaine le récit de la tournée des régions de Kenora et Fort Francis.

Kenora

Nous avons rencontré M. Bob MacDonald, surintendant des achats de bois pour la Compagnie Ontario Minnesota Pulp & Paper.

La Compagnie achète annuellement 100,000 cordes de bois des producteurs indépendants de l'Ontario du Manitoba et de quelques uns de la Saskatchewan. Ces producteurs indépendants (125 environ) ont des permis de coupe du Gouvernement de l'Ontario.

Prix FA.B. usine

\$26.00/corde épinette brut
\$22.00/corde sapin brut
\$20.00/corde pin gris brut

Le diamètre minimum 4 pouces.

Certains producteurs indépendants peuvent recevoir jusqu'à \$0.75 la corde de plus pour des conditions particulières.

Cependant, nous avons rencontré un producteur indépendant qui nous a affirmé recevoir \$28.50 la corde pour l'épinette, il doit transporter le bois sur une distance de 170 milles, de plus il paie un droit de coupe de \$3.45/corde.

Les producteurs du Manitoba peuvent acheter des droits de coupe du gouvernement tout comme en Ontario. Il se coupe environ 25,000 cordes de bois au Sud de Winnipeg alors qu'au Nord de Winnipeg la possibilité annuelle est d'environ 1.5 millions de cordes. La Compagnie Ontario Minnesota de Kenora accepte le principe d'augmenter les prix d'année en année, d'ailleurs elle a augmenté ses prix de 10% au cours des 2 dernières années.

Informations générales

Le montant fixé par le M.T.F. pour les droits de coupe varie suivant la distance entre l'aire de coupe et l'usine où le bois est li-

vré. Ceci explique le fait que le premier producteur paie \$3.45 la corde pour l'épinette (170 milles de transport) et \$4.35 pour M. Desgagnés (45 milles de transport).

M. Desgagné nous a donné le prix de droit de coupe suivant la corde:

\$4.35 pour l'épinette
\$0.90 pour le sapin
\$2.85 pour le pin gris
\$0.60 pour le tremble

La coupe annuelle est de 5,000 cordes.

À Kenora tout comme dans les autres endroits visités, il n'y a pas de propriétaire de forêt privé. M. Desgagnés est originaire de Chicoutimi et son épouse est une canadienne française. M. Desgagnés parle très bien l'anglais et le français, il nous dit qu'à Kenora il faut parler les deux langues parce qu'il y a passablement de personnes qui sont originaires du Québec qui parlent encore le français.

La topographie de la région de Kenora diffère de celle des autres régions visitées, cette région est parsemée de caps et de rochers (10 à 15 pieds de hauteur) pas élevé mais rapprochés les uns des autres (gentel rolling).

Les droits de coupe dans le district de Kenora ne sont pas vendus aux enchères.

Fort Francis

Fort Francis est situé au Sud-Ouest de l'Ontario près de la frontière. La Cie Ontario Minnesota possède une usine à Fort Francis et une à International Falls au Minnesota, la filiale s'appelle Boise Cascade Corporation et les deux villes sont séparées par une rivière qui constitue la frontière entre le Canada et les États-Unis.

À Fort Francis, nous avons rencontré le chef forestier de la

Compagnie Ontario Minnesota M. Bruno Sipella.

Les prix payés par la Compagnie aux producteurs sont les suivants:

\$26.50 la corde pour l'épinette brut
\$20.00 la corde pour le Sapin brut
\$20.00 la corde pour le Pin brut
\$20.00 la corde pour le Pin gris brut
\$16.50 la corde pour le Tremble brut

Le résultat d'une grève

Fait important à noter, l'an dernier les producteurs qui livrent du bois à Fort Francis et à International Falls on fait la grève du 1er novembre au 15 janvier parce que la Compagnie a voulu imposer le mesurage à la pesée et que la norme poids à la corde était inacceptable de même que les prix proposés.

M. Sipella n'est pas très au courant du marché du bois, nous traversons aux États-Unis pour rencontrer M. Frédéricson qui s'occupe des achats pour les 2 usines.

L'usine de la Compagnie située à Fort Francis utilise 328,000 cordes de bois par année et qu'elle achète 80% de ses besoins des producteurs.

L'organisme Bona fide qui groupe les producteurs de bois qui livrent à Fort Francis s'appelle Rainy Valley District Pulpwood Association et le président de cet organisme est M. N.E. Bragg, qui réside à Crosier, près de Fort Francis.

Au cours de la grève, la majorité des producteurs n'ont pas livré de bois à la Compagnie du 1er novembre au 15 janvier.

L'Association groupe 300 producteurs, (une personne qui possède un boisé ou qui a des permis de coupe du gouvernement) lesquels paient un droit d'entrée de \$3.00 et \$1.00 par année. Cet organisme est sur pied depuis 4 ans et il fait actuellement des démarches pour obtenir son incorporation auprès du gouvernement de l'Ontario.

Avant la grève il y avait deux ans que le prix du tremble brut livré à l'usine était de \$15.50 la corde. La Compagnie a voulu changer son mode de mesurage pour introduire le mesurage à la



pesée avec un équivalent à la corde de 4,600 livres pour l'épé et 4,800 livres pour l'hiver dans le cas du tremble brut, ceci, selon M. Bragg représentait une diminution de \$3.00 la corde.

L'Association a l'intention de sensibiliser les producteurs de Kenora et de Dryden pour déboucher sur un plan conjoint de bois pour le Nord Ouest de l'Ontario.

Informations générales

La région de Fort Francis est celle qui ressemble le plus au Québec en tant que l'agriculture est concernée, c'est la seule région visitée où l'on peut voir des animaux dans les champs, des granges, etc....

La période de grève des producteurs en 1968 fut très bien choisie puisque de l'aveu même de la Cie les inventaires étaient très bas et si les producteurs avaient été mieux structurés, la Cie nous dit qu'ils auraient eu des résultats supérieurs puisque la Cie a dû s'approvisionner tant bien que mal du Manitoba, ce qui a fait dire aux producteurs de Fort Francis que les Manitobains ont été des "Scabs." C'était la deuxième grève des producteurs de Fort Francis, la précédente avait eu lieu il y a environ 10 ans (1958).

Lors des négociations (1968 grève) la Cie a offert une augmentation de \$0.50 la corde et une diminution de 200 livres par corde pour maintenir le mesurage à la pesée.

Il existe un lien entre la pauvreté et l'agriculture

Il existe un rapport direct entre l'agriculture et la pauvreté, a déclaré M. Tom Espie, directeur exécutif du Conseil canadien du développement rural devant le comité sénatorial sur la pauvreté.

Les résidents ruraux gagnent moins que les urbains, a noté M. Espie. Ils ont moins de débouchés d'emploi, moins de facilités éducatives et médicales et vivent dans des logements plus vétustes et plus surpeuplés.

Le Conseil, qui compte 32 membres, a été créé en 1965 par le ministre des Forêts pour élaborer une politique nationale de développement rural.

L'organisme continue à conseiller le ministre de l'Expansion économique régionale.

Les programmes d'expansion qui ne visent qu'à accroître l'industrialisation ne soulageront la pauvreté que de façon accessoire, a affirmé M. Espie. Le gouvernement semble avoir choisi le centre de croissance comme base de la stratégie d'expansion économique. Le Conseil n'est pas convaincu que c'est la bonne méthode.

De son côté, Mme J.A. Abramson, membre du Conseil, a souligné que les indigents ruraux empiraient souvent leur situation en émigrant vers le milieu urbain. Ce fait vient contredire la théorie des centres de croissance, a-t-elle affirmé.

Recommandations

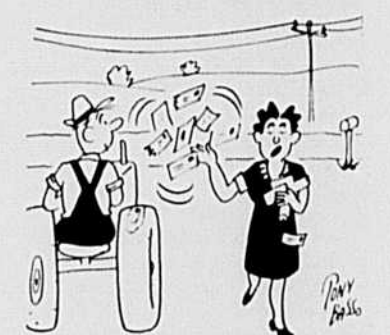
De plus, selon Mme Abramson, un programme de contrôle de la population s'impose de toute urgence. Trop de ruraux vivent dans des régions qui ne peuvent les faire vivre. Il faudrait afin

créer pour eux un programme d'éducation des adultes.

Dans son mémoire présenté au comité sénatorial, le Conseil a déclaré que par suite d'une rupture des communications entre le gouvernement et les ruraux, ces derniers avaient l'impression d'être oubliés des autorités.

Le ministère de l'Expansion économique régionale a recouru aux stimulants industriels comme stratégie d'expansion, ce qui a fait croire à plusieurs que le ministère se désintéressait des affaires rurales, ajoute le document du Conseil.

Le Conseil a suggéré au ministre de réaffirmer son intérêt pour le développement rural et a recommandé au gouvernement d'établir une distinction entre ses programmes de bien-être et ses programmes d'expansion.



Indemnités d'assurance-récoltes

La somme des indemnités versées en compensation de pertes de récoltes s'élèvera entre 13 et 14 millions de dollars en 1969. Telles sont les prévisions d'un relevé fait par le bureau d'administration de l'assurance-récoltes, au ministère de l'Agriculture du Canada. Cette estimation s'applique aux huit provinces qui possèdent un tel programme d'assurance.

En 1969, quelque 63,000 agriculteurs canadiens ont souscrit à l'assurance-récoltes pour une valeur d'environ 180 millions de dollars.

On estime jusqu'ici que le montant le plus élevé d'indemnités, environ 4 millions de dollars, ira aux cultivateurs de l'Alberta par suite de dommages aux cultures par une gelée en juin, par la grêle en plusieurs régions et la sécheresse au début de l'été. Dans le nord, de grandes étendues de grains n'ont pu être moissonnées à l'automne par suite du mauvais temps lors de la récolte.

Les deux tiers des quelque 3 millions de dollars d'indemnités en Colombie-Britannique seront versés aux producteurs de fruits en retour, des dégâts imputables à la température extrêmement froide de l'hiver 1968-1969.

Au Québec les prévisions établissent les paiements d'indemnisation à environ 2.5 millions de dollars pour les pertes des récoltes assurées en vertu du plan provincial, savoir les cultures fourragères et céréalières servant à l'alimentation du bétail, les céréales et les fourrages destinés au commerce et le tabac jaune.

En vertu du plan fédéral-provincial, le gouvernement du Canada défraie 50 p. 100 du coût d'administration du régime d'assurance-récoltes, plus 25 p. 100 du coût des primes exigées des cultivateurs. Dans la mesure où un plan provincial est conforme aux calculs actuariels, le gouvernement fédéral garantit aussi, au moyen de prêts ou de polices de réassurance, les pertes dont la valeur dépasse le montant des primes.

Conversion en fourrages

La conversion aux cultures fourragères de 10 millions d'acres de terre affectées jusqu'à présent à la production du blé ou à la jachère dans les provinces des Prairies. Voilà ce que viennent de recommander à leur gouvernement provincial les deux principales associations agricoles de l'Alberta: la Fédération de l'Agriculture et l'Union des fermiers. Recommandation faite d'un commun accord parce que les deux organisations en Alberta du, moins, n'en forment qu'une à toutes fins pratiques.

La recommandation propose du même coup la mise sur pied d'un programme de reconversion en vertu duquel le gouvernement fédéral souscrirait \$7.50 l'acre par année de mise en application. L'objectif visé: soulager la situation du blé en constituant à divers endroits une sorte de "réservoir de terres à vocation fourragère" à même lequel on pourrait puiser au fur et à mesure des besoins.

Les frais de semences

Cette réserve devrait correspondre à environ 15% des sols soit en jachère, soit en blé jusqu'ici dans les trois provinces. La moitié de ces 10 millions d'acres serait convertie cette année et le reste l'an prochain (1971). Après quoi on pourrait procéder à un réexamen de la situation afin de déterminer s'il y aurait lieu de poursuivre le programme, à la lumière des disponibilités et des marchés existants pour le blé.

Au gouvernement provincial, les deux associations demandent de défrayer la moitié du coût des

semences fourragères nécessaires à cette reconversion.

Comité de conseillers

En outre, les porte-parole des deux organismes ont pour leur dire que les agriculteurs sont prêts à diversifier leurs cultures et leurs élevages, mais se demandent dans quelle voie s'orienter étant donné que les avis sont partagés dans ce domaine, même chez leurs conseillers les plus fiables. Ainsi on leur demande de cultiver plus de colza et de produire plus de bœuf tout en les mettant en garde contre le danger toujours possible des surproductions et des excédents qui s'ensuivent.

Voilà pourquoi le mémoire présenté au gouvernement provincial renfermait la proposition suivante: la mise sur pied d'un comité coordonnateur d'information en vue de renseigner les cultivateurs sur les meilleures solutions de rechange qui s'offrent suivant les régions et les années.

A ce propos également, les opinions varient. Il n'y a pas tellement longtemps, le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, déclarait à un groupe de cultivateurs que le gouvernement n'a pas l'intention de jouer ce rôle de conseiller en termes absolus, précisant que les cultivateurs eux-mêmes sont mieux placés pour juger de la situation dans leurs milieux respectifs. M. Olson songeait peut-être que la classe agricole comme telle et, par la voix de ses associations, serait plus apte à faire des recommandations de cette nature que l'Etat lui-même, d'une façon directe.

Hausse des prix

Le dollar de '65 ne vaut plus que 83.5 cents en '70

La hausse de l'indice des prix à la consommation au Canada l'année dernière a été la plus forte enregistrée en presque deux décennies. Selon un rapport du Bureau fédéral de la statistique publié mardi, cette hausse fut de 4.5%, comparée à 4.1% en 1968 et à une augmentation annuelle moyenne de 3.7% depuis le début de 1965. Depuis cinq ans, la hausse des prix a enlevé 16 1/2 cents en pouvoir d'achat du dollar. En d'autres mots, le dollar d'il y a cinq ans ne peut acheter que pour 83 1/2 cents aujourd'hui.

L'indice des prix mesure les fluctuations mensuelles des prix

d'un ensemble de biens et de services répartis en 7 grandes catégories, de l'habitation à la récréation. Chacune de ces catégories se divise à son tour en plusieurs éléments.

Ce sont les coûts de logement, les honoraires des dentistes et les prix d'entrée au cinéma qui ont le plus contribué à la hausse enregistrée l'an dernier. L'élément intéressant sur l'hypothèque de la catégorie habitation s'est élevé de 14%, les honoraires de dentistes de près de 7% et l'entrée au cinéma de 15%. Ce dernier élément a augmenté de 70% depuis cinq ans.

Si l'on fait la distinction entre les biens et les services dans l'indice total, on note pour 1969 une hausse de 6.9% dans le coût des services (excluant l'habitation) comparée à 3.4% dans le cas des biens. La hausse moyenne depuis cinq ans a été de 5.6% pour les services (excluant l'habitation) et de 3% pour les biens.

D'autre part, une comparaison des prix dans onze villes du Canada révèle que c'est à Montréal et à Toronto que les aliments coûtaient le moins cher l'année dernière et c'est à St-Jean, Terre-Neuve, qu'ils étaient le plus élevés.

L'enquête du Bureau fédéral de la statistique publiée hier révèle que c'est dans les villes des Prairies que les frais de tenue de maison sont les moins élevés, que c'est à Toronto que le prix des vêtements est à son plus bas et que Montréal et Charlottetown bénéficient des coûts les plus modiques pour les soins de santé et personnels.

Le Devoir.

La Nouvelle-Ecosse a quintuplé sa production porcine en 10 ans

La Nouvelle-Ecosse a multiplié par cinq sa production de porcs en une dizaine d'années. Et malgré cela, elle ne fournit encore que le tiers de ses propres besoins.

En fin de 1958, quelque 6,500 agriculteurs de cette province produisaient seulement 21,000 porcs, soit 10% de la demande provinciale.

En 1969, seulement 1,100 producteurs de la N.-É. ont vendu 104,000, soit 33% de ses besoins en viande porcine.

L'évolution de la qualité a été encore plus impressionnante: l'an dernier, au delà de 24% des porcs avaient un indice de 105 ou mieux comparativement à 12.7% pour l'ensemble du pays.

En outre, "nous avons appris à mieux évaluer le marché avec les années," commente un porte-parole du ministère provincial de l'Agriculture. En 1969, la production s'est accrue de 2 1/2% par rapport à 1968 alors que dans d'autres régions canadiennes et aux États-Unis on procédait à une épuration sévère des troupeaux à cause des bas prix de 1968. "Nous avons procédé à une sélection plus réaliste de sorte que nos

producteurs ont pu bénéficier des prix de \$36 ou \$37 les 100 livres et davantage au cours de l'an dernier," d'ajouter le même porte-parole.

Que penser de 70?

Le même expert croit que les prix vont se maintenir à un niveau intéressant durant la majeure partie de 1970, vu la nécessité de refaire les troupeaux des deux côtés de la frontière, afin de compenser l'épuration radicale faite en plusieurs endroits. De fait, l'année pourrait se révéler très bonne et la moyenne des prix encourageante.

La production porcine en 1975 pourrait atteindre 150,000 porcs d'une valeur de \$7 1/2 millions ou 50% de la demande provinciale à cette époque. Le revenu brut tiré des porcs en N.-É. au cours de 1969 s'est élevé à \$5.2 millions, ce qui n'est pas si mal pour une petite province qui fournit à peine le tiers de sa propre demande.

Souhaitons que l'évaluation des marchés de la part des spécialistes provinciaux soit aussi bonne en 1970 que pour l'an passé!

Les trois grands de DEKALB



Ne semez que du MAÏS DEKALB cette année

DK-22 007

Nouvel hybride quadruple; vigueur exceptionnelle des jeunes plants, grande résistance au froid. Grain ou ensilage.

Hybride de 75 jours, de fort rendement. Épis placés bas sur des tiges courtes et solides. Excellente vigueur des jeunes plants.

29

Hybride de 75 jours capable de rendements élevés. Épis de bonne grosseur pour son palier de maturité; les enveloppes s'ouvrent en accélérant le séchage.

Appelez ou voyez votre plus proche concessionnaire DeKalb:

Roland Brault
Comté Châteauguay
Ste-Martine, Québec

Meunerie Fortierville Enr.
Comté Lotbinière
Fortierville, Québec

Wallace Barber
R.R. 3
Shawville, Québec

Guy Marchand
R.R. 2
Clarenceville, Québec

Raymond Clapgood
156 Petit Bernier
St-Jean, Québec

Régis Beaudry
Comté Bagot, Québec
St-Pie

René Fleurent
Nicolet-Sud
Nicolet, Québec

Service Centre Harnois Inc.
St-Thomas de Joliette, Québec

J & M Hooker
Comté Châteauguay
Ormstown, Québec

Florian Bergeron
Victoriaville, Québec

Smith Brokerage Co. Limited
St. John
New Brunswick

Benoit Girard
Ville L'Islet
C.P. 57
Comté L'Islet, Québec

Keith MacMillan
Route No. 1
Alexandria, Ont.

Cyrille Frigon
420 Petite Rivière
Louisville, Québec

Harry Steenbakkens
Route No. 1 Box 20
Dalhousie Mills, Ont.

Léandre Charbonneau
Comté Richelieu
Ste-Victoire, Québec

Jean-Guy Charbonneau
100 Rue de la Gare
St-Rémi de Napierville, Québec

Les Engrais Chimiques Y. Roy Inc.
Nicolet

Charles-Aug. Rivard
Comté Bagot, Québec
St-Simon

Julien Audette
Comté St-Hyacinthe
La Présentation, Québec

Marcel Bellavance
St-Elphège

Roséas Laliberté
St-David, Yamaska

Martin Cardinal
Ste-Brigitte des Saults

François Godier
78 Rg. de l'Eglise
Comté Rouville
St-Jean-Baptiste, Québec

Gilles Isabelle
Côteau du Lac

Yves Lanoue
Farnham

Adrien Brodeur
St-Charles

Ferme Grenier Ltée
St-Isidore de Prescott

Dans la Préparation H une nouvelle substance contre les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroïdes.

Mieux: l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

DEKALB - De rendement supérieur

Comment connaître mon enfant

La naissance des complexes

Nous avons vu précédemment que l'enfant interprète à sa manière ce qu'il voit et qu'il se forge ses croyances à lui. Les complexes ne naissent pas d'un seul coup, ils sont l'accumulation d'expériences chez l'enfant. Ce ne sont pas non plus tous les caractères d'enfant qui sont aussi prédisposés à des réactions anormales. Nous étudierons ensemble cette semaine les situations familiales qui sont les plus favorables à l'éclosion des complexes.

Les grands besoins de l'enfant

L'enfant a essentiellement trois grands besoins, que la famille doit satisfaire à ses yeux: le besoin d'amour, le besoin de sécurité (c'est-à-dire de protection) et enfin le besoin d'affirmer sa personnalité sans obstacles trop décourageants. Ce sont là trois éléments permanents, d'ailleurs nécessaires aussi aux adultes. Lorsque la vie se déroule sans drame, lorsque l'éducation est normale dans un milieu familial idéal où les parents ont bien compris et assimilé leurs rôles respectifs, aucun trouble ne se développe. Mais si le milieu familial est tendu, déséquilibré, anormal, alors des situations-complexes peuvent naître. Un ou plusieurs des trois grands besoins de l'enfant restent insatisfaits, des conflits apparaissent et se développent.

La frustration et l'exclusion

C'est pour l'enfant le sentiment permanent de manquer d'amour. L'enfant est déçu ou contrarié dans la satisfaction de ce besoin vital, et souffre, sans s'en rendre compte, de cette privation. La frustration est la privation de ce dont on a besoin, de ce qu'on attend spontanément. Comme nous l'avons dit, il est hors de question de savoir si un enfant qui ressent cette frustration manque vraiment d'amour: il suffit qu'il le croit. Le complexe de frustration naît plus facilement chez un enfant délaissé mais il peut aussi se produire chez un enfant que ses parents aiment vraiment. La vérité n'a aucune importance ici, seul compte le sentiment qu'en a l'enfant.

Danger des expériences renouvelées

Prenons par exemple une mère préoccupée qui répond trop vite, et sans s'intéresser à un mouvement d'affection discret de l'enfant, qui oublie de l'embrasser un soir où il attend particulièrement ce baiser, qui ne le console pas assez un jour où il en a particulièrement besoin... une impression de frustration naît chez l'enfant. Il va réclamer probablement, ou bouder selon son caractère. Si la mère, intriguée par ce comportement vient s'occuper de lui, tout rentrera dans l'ordre. Mais supposez que, accablée de travail et de soucis, elle s'agace de la bouderie et réagisse par un éloignement nouveau, par d'autres oublis du même genre. Supposez que les expériences se multiplient au cours des mois et des années, qu'il perde des objets auxquels il tenait, qu'il soit souvent grondé " injustement ", qu'à l'école on lui prenne ses affaires sans que personne intervienne ou même sans qu'il ose se plaindre... et voilà le sentiment de frustration si bien installé qu'il est devenu une véritable déviation. On peut, naturellement, imaginer n'importe quelle autre suite de situations où l'enfant est frustré, à le sentiment d'avoir été ou d'être privé d'affection: ces situations peuvent remonter très loin puisqu'un bébé, semble-t-il peut déjà se sentir frustré un jour où, par erreur, on lui aura donné un biberon insuffisant.



Le sevrage

On a signalé souvent, par exemple, le danger que présente le choc d'un sevrage trop brutal: il produit le sentiment inconscient d'être séparé, de manquer de... Pour le bébé, le plaisir de téter, le plaisir d'être dans les bras maternels, l'absorption de la nourriture et la chaleur affective ne font qu'un. Le regret de la mère, de sa présence, de son contact est le premier symptôme, le plus direct, du sentiment de frustration.

Ce refus de la première séparation s'exprime dans des attitudes enfantines bien connues: tel enfant continue à sucer son pouce très tard, tel autre ne peut s'endormir qu'en serrant dans ses mains un linge, substitut du vêtement de sa mère qu'il tenait autrefois en tétant.

D'autres personnes que la mère: une nourrice pour le bébé, ou plus tard le père, une grande sœur, un ami très cher, peuvent jouer un rôle essentiel dans la vie de l'enfant. C'est alors leur affection qui compte d'abord, qui ne peut faire brusquement défaut sans danger, même si l'enfant vit par ailleurs dans un climat de tendresse, même s'il n'est jamais seul. Il ne suffit pas de se relayer autour d'un enfant.

La frustration affective

La frustration affective, à vrai dire, n'est réellement grave que si elle est en relation avec l'être le plus cher, le plus vital pour l'enfant au moment où elle survient. A ce moment-là, aucune autre affection ne peut le remplacer.

Le danger de la situation tient au fait que l'enfant éprouve un sentiment douloureux dont il demeure incapable de découvrir clairement la cause. A ce malaise qui l'envahit il réagit aveuglément, inconsciemment par des bizarreries et des violences qu'il ne comprend pas lui-même et que ses parents ne comprennent pas non plus.

Le trouble se traduit par un comportement direct de revendication: avidité, refus de donner, mécontentement permanent de ce que font les autres pour lui, impression qu'il n'en a jamais assez, protestation facile, agressivité, inflation de la revendication. C'est donc un comportement de revendication agressive. Il peut se traduire aussi par des actes d'un autre ordre: l'enfant cherche à se "rattraper" dans d'autres domaines. Il prend lui-même ce qui appartient à ceux qui l'ont frustré, comme s'il se vengeait d'eux à sa manière: il devient goinfre, goulé, s'empiffre en cachette, dérobe dans le buffet maternel ou devient voleur: il prend de l'argent en cachette pour aller s'acheter ce qu'il a envie, ou même, il peut voler directement ces choses au marchand. Par ce nouveau comportement, il "compense" la frustration ou exprime la revanche hostile.

Le sentiment d'être exclu

L'une des conséquences les plus fréquentes auxquelles peut aboutir ce sentiment de frustration c'est le complexe d'exclusion. Non seulement l'enfant a l'impression de ne pas recevoir l'amour auquel il a droit, mais il attribue cette lacune à une cause précise: on ne l'aime plus, croit-il, parce qu'il a les cheveux roux, parce qu'il est trop petit, ou trop gros, ou qu'il a l'esprit lent. Il s'imaginer que le reste de la famille forme un petit groupe où l'on s'aime, mais dont lui-même est tenu à l'écart, exclu. Peu à peu, ce sentiment peut s'étendre aussi à ses camarades: le monde entier lui paraît formé de groupes hostiles qui ne veulent pas de lui.

Nous verrons plus tard jusqu'où peut mener le complexe d'abandon et le trop célèbre complexe d'infériorité.

Adapté de Vincent et Muchielli

Le mot "mère" évoque irrésistiblement tendresse, douceur, abnégation. A croire qu'il n'y a que des mères modèles. C'est oublier que la perfection n'est pas de ce monde et que la maman la plus irréprochable a aussi, ses points faibles. Voici quelques exemples, auxquels bien sûr, vous ne ressemblez pas... sauf par quelques petits côtés. Les connaître vous permettra de prendre davantage encore vos distances, de ne jamais devenir couveuse, bas-bleu, possessive ou survoltée.



... alors qu'on leur a tout donné !!

Etes-vous une mère IMPOSSIBLE ?

La mère martyre

Bigoudis sur la tête, Mme Dumont cire, pétrit, roule, enfourne, lave, frotte, du matin au soir. Ah! si elle pouvait se relever la nuit!

Son seul et unique souci, sa joie, son orgueil, c'est de voir ses enfants propres, bien nourris, heureux (son mari aussi, éventuellement).

Pour eux, pas de potages en sachets, de crèmes en boîte, de purée minute, de vêtements prêts à porter. Il leur faut du fait maison, du tourné main, de l'amoureuxmement mijoté.

Pas question non plus d'aide à domicile. Vous la lui offririez, Mme Dumont n'en voudrait pas. Si elle pouvait cuire elle-même son pain, ce serait avec joie.

S'acheter une robe, aller chez le coiffeur, se faire les ongles, s'offrir un merveilleux quart d'heure dans un bain mousseux, pourquoi faire? Elle n'y songe même pas.

A table, la meilleure part est pour les siens. Elle se contente de ce qui reste. On insiste? Elle n'a pas faim.

Pendant que sa famille regarde la télévision, va au cinéma, se distrait, elle ne tient pas en place, elle a mille choses à faire. Non, elle n'a pas besoin d'aide!

Si on la complimente, elle murmure, étonnée: "Mais ce n'est que mon devoir!"

C'est une mère à plein temps et qui se veut telle.

Mme Dumont dit volontiers: "Je n'ai pas le droit de tomber malade. La maison s'effondrerait!"

Docteur parents

Mme Dumont travaille fort à être une martyre, y réussit, en tire toute sa joie. Mais cette joie, en certains cas, peut cacher un profond malaise, une sourde envie "d'autre chose". Malgré ces multiples travaux, dits "féminins", auxquels elle se complait, Mme Dumont a refusé au plus profond d'elle-même d'être une femme.

Il est possible que son foyer soit un modèle de confort mais qu'en pensent les intéressés? Ne souffrent-ils pas de dépendre à ce point d'une maman à tout faire? Et s'il est vrai que, comme elle le prétend, "la maison s'effondrerait", si elle tombait malade, n'est-ce pas la preuve, qu'elle leur rend un mauvais service en prévenant leurs moindres désirs? En outre ni les enfants ni le mari "pourris, gâtés" ne s'adapteront aisément au changement. Mme Dumont a l'oeil à tout... sauf à la joie de vivre.

(Suite à la page 13)

Histoire de femmes



Salons, salons, cela conserve

Le Salon de la machine agricole vient à peine de fermer ses portes que déjà les promoteurs des expositions à Place Bonaventure se lancent dans d'autres entreprises. Dont l'une originale: un Salon de la Femme, pour mai prochain.

Pourquoi un salon de la femme? D'après les promoteurs, cette initiative devrait faire le pendant de toutes les organisations réservées aux mâles: auto, sport, agriculture. Jusqu'à la conférence de presse vouée au lancement de cette "féminade", je ne me doutais pas que les autos eussent un sexe! Si l'on en juge par les sujets que l'on se propose de couvrir en mai prochain, on n'ouvrira guère de nouvelles perspectives à la gent féminine. On semble vouloir la confiner encore dans son éternelle cage aux barreaux marqués: maquillage, papotage, habillage... Sans vouloir décrier le bien-fondé d'une telle entreprise, on peut se demander jusqu'à quel point les promoteurs tiennent compte de l'évolution très nette de la femme dans tous les domaines, qu'ils soient économique, politique, syndical ou autres. Les femmes de 1970 tiennent à être belles, élégantes, bien renseignées et bonnes cuisinières, mais elles veulent aussi autre chose. Tout simplement être considérées comme des citoyennes, des êtres humains, avec tout ce que cela comporte de limite et de grandeur. En tant qu'êtres humains, aucun sujet ne devrait lui rester étranger.

Pour éviter que l'on ne répète les curiosités du Pavillon "dit de la femme", à Terre des Hommes 69, il serait peut-être bon que les femmes qui ont quelque chose à dire le disent, avant que toute l'organisation soit bâclée. A condition que les promoteurs de ce Salon de la Femme veuillent bien entendre d'autres sons de cloches que ceux des starlettes, des mannequins, et des faiseuses de fours, petits et grands.

Rosaline Désilets-Ledoux



Une conquête à votre portée

Tout le monde ne peut marcher sur la lune. Mais toute maîtresse de maison avisée peut très bien préparer des menus originaux inattendus et aussi beaux que bons en utilisant des ingrédients nouveaux et toutes sortes d'assaisonnements. Les foies de poulet, par exemple, à la fois économiques et nourrissants en plus d'avoir un goût délicat méritent une place de choix dans votre alimentation.

HORS D'OEUVRE AUX FOIES DE POULET

1/2 livre de foies de poulet, en morceaux
1/2 tasse d'oignon haché
3 c. à table de beurre
2 oeufs cuits dur, hachés
1 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre

Sauter au beurre l'oignon, 2 à 3 minutes; y cuire les foies, environ 3 minutes. Refroidir. Hacher les foies cuits et mélanger aux oeufs; ajouter les assaisonnements sur du pain de seigle. Quantité: environ 1 1/2 tasse.

FOIES DE POULET SAUTÉS

1 livre de foies de poulet sautés, en petits morceaux
1/2 tasse d'oignon haché
1/4 tasse de beurre
1/4 tasse de farine
2 cubes de bouillon de boeuf
2 tasses d'eau chaude
1/4 c. à thé de sel
Pincée de poivre
1 c. à thé de sauce worcestershire

Sauter l'oignon au beurre, environ 3 minutes; y cuire les foies, 5 à 8 minutes. Retirer les foies et garder au chaud. Mélanger farine et oignons. Dissoudre les cubes de bouillon dans l'eau chaude et ajouter graduellement aux oignons en remuant pour prendre lisse et épais. Ajouter les autres ingrédients et les foies de poulet. Servir sur pain grillé ou comme garniture d'une omelette. 4 à 6 portions.

FOIES DE POULET AU RIZ

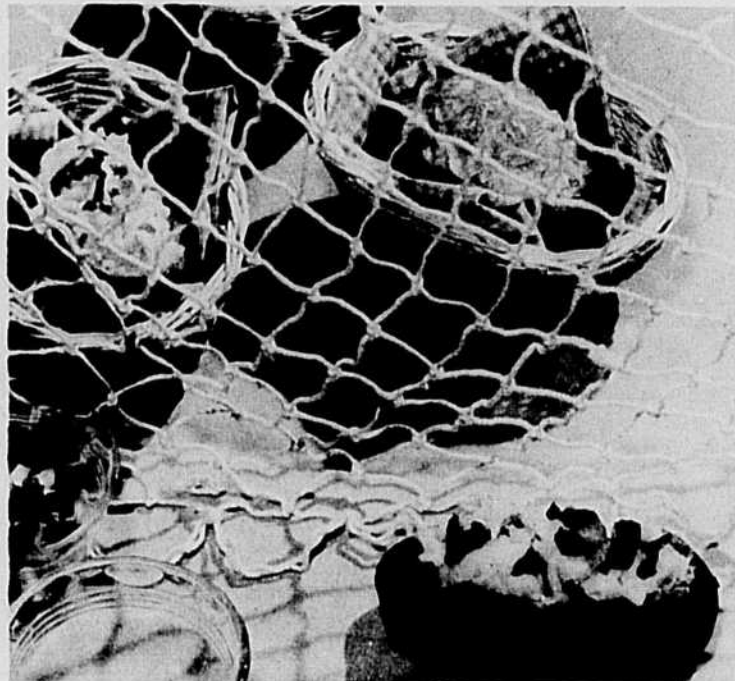
1 livre de foies de poulet, en petits morceaux
1/4 tasse de farine
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de paprika
1/8 c. à thé de poivre
1 tasse d'oignons hachés
3 c. à table de beurre
1 boîte (10 onces) de soupe crème de poulet
1/2 tasse de lait évaporé
1/2 c. à thé de basilic
2 tasses de riz cuit
1 c. à table de persil haché

Mélanger farine, sel, paprika et poivre; enfariner les foies de poulet de cette préparation. Sauter les oignons au beurre, environ 3 minutes; y dorer les foies. Mélanger soupe, lait et basilic puis ajouter aux foies. Incorporer le riz. Cuire à couvert environ 5 minutes. Garnir de persil. 6 portions.

Pommes de terre farcies

Inciser en forme de croix la pelure de la pomme de terre; en retirer l'intérieur et prendre soin de ne pas briser la pelure. Mélanger pommes de terre, lait chaud, beurre, sel et poivre pour obtenir une belle purée. En farcir l'intérieur de la pelure, qui a pris la forme d'une coquille et chauffer à 400° F., 15 minutes.

Pour une présentation nouvelle, rehaussez au moment de servir de morceaux de bacon, d'oignons verts, de fromage cheddar ou de graines de fenouil.



Garniture à la dinde

Ce mélange de base peut être utilisé pour farcir des courges, des aubergines, des poivrons ou des tomates. Il peut aussi être préparé sous forme de croquettes ou de pain de viande que l'on servira chaud ou froid.

Garniture à la dinde

2 tasses de dinde finement hachée
1 boîte de crème de légumes condensée
2 c. à table d'oignon râpé
Sel et poivre selon le goût
Paprika
Une pincée de thym et une pincée de romarin
1 ou 2 oeufs
3/4 tasse de fines miettes de pain
1 c. à thé de beurre

Bien mélanger la dinde, la soupe et l'oignon. Ajouter sel et poivre au goût. Incorporer l'oeuf battu (si les miettes de pain sont très sèches, en utiliser deux) et 1/2 tasse de miettes de pain. Mettre le tout dans un plat beurré de 4 tasses allant au four. Saupoudrer le plat du reste de miettes, garnir de beurre, saupoudrer de paprika et faire cuire au four modérément chaud, à 350°F, pendant 30 minutes ou jusqu'à ce que le tout soit chaud et que la chapelure soit bien dorée. Le plat peut être préparé d'avance et conservé au réfrigérateur. On le fait alors cuire pendant 45 minutes ou jusqu'à ce que le tout soit bien chaud. Pour 4 personnes.

Variations:

- 1) Laisser tomber de grosses cuillerées de garniture à la dinde sur de fines miettes de pain sèches et façonner en boulettes plates. Laisser sécher 10 minutes ou plus puis, avec une spatule à crêpes, déposer les boulettes dans une poêle contenant une couche peu profonde de graisse modérément chaude et faire dorer les boulettes. Servir immédiatement.
- 2) Comme il est suggéré ci-dessus, la garniture pour farcir divers légumes. Faire cuire à four modérément chaud jusqu'à ce que les légumes soient tendres.
- 3) Remplir à moitié ou aux 2/3 des petits plats à flan individuels. Faire un creux au centre du mélange. Casser un oeuf soigneusement dans chaque plat et garnir d'une couche de chapelure beurrée saupoudrer de paprika et faire cuire au four à 350°F pendant 15 minutes ou jusqu'à ce que les oeufs soient cuits à point.

Etes-vous une...

(Suite de la page 12)

La mère jalouse

Rien n'échappe au contrôle de Mme Lefèvre. Ses idées prévalent en tout. Elle n'envisage même pas que ses enfants puissent ne pas partager ses goûts. Après tout, on les "fait", ces petits, et à les faire, elle met toute son ardeur, toute sa conscience. Quant à supporter qu'une autre la remplace, pas question. Tout serait à recommencer.

Tant que ses enfants sont sous sa domination, Mme Lefèvre est une mère parfaitement heureuse.

Elle reçoit le premier choc lorsqu'elle les amène à la maternelle. "Ils m'échappent!", dit-elle tristement. Toutes les mères le pensent plus ou moins, elle le sent. Si l'enfant ne se montre pas brillant, le système pédagogique ou le professeur ne aussitôt mis en cause. Elle va volontiers voir ce dernier pour lui expliquer le comportement des enfants et la meilleure façon de les diriger. Sans illusion. Elle sait bien qu'elle seule peut vraiment les comprendre.

Le second choc, plus rude, plus profond, vient lorsqu'ils commencent à se rebeller devant son autorité (d'autant plus vivement que celle-ci s'est montrée plus aveugle). Famille, amis, professeurs se voient aussitôt accusés. A combien de mauvaises influences ces pauvres enfants sont exposés! Si la rébellion persiste, elle ne comprend pas. Elle ne reconnaît plus ses petits et se sent moins d'affinités avec eux.

Comme elle souffre aussi lorsque, plutôt que de demeurer avec elle, ils sortent avec leurs amis. Et, si le dimanche ils refusent de goûter "comme avant" aux joies familiales, c'est tout un drame. Pour les vacances, n'en parlons pas. Ils ne savent comment lui annoncer qu'ils en prendront une partie loin d'elle. Quitter son aile ne peut être que l'enfer et la perte.

Devant les adolescents, forcée de s'incliner, elle adopte souvent une tactique plus sournoise: la critique. Elle envenime, démolit, ravage. Du vêtement qu'elle n'a pas choisit, à l'ami qu'elle ne connaît pas (et ne tient pas à connaître, non merci!), rien ne trouve grâce à ses yeux.

La maison s'emplit de ses soupirs. Elle traîne partout une moue désabusée.

Mme Lefèvre dit volontiers: "Alors qu'on leur a tout donné, voilà comment ils vous remercient."

Docteur parents

Une si grande volonté de dominer dissimule la plupart du temps une grande faiblesse. Un caractère fort sait accepter les autres tels qu'ils sont et non, comme elle, "sous conditions"... Mais qui sont ces autres? Peut-être tout simplement ce qu'elle s'est si douloureusement refusé d'être, elle. D'où son acharnement à les combattre. Se remettre en question? Impossible.

Les enfants ne nous doivent rien. En les mettant au monde, c'est nous qui nous engageons à donner, donner tout, y compris cette liberté qu'ils nous réclament et qu'ils nous faut les aider à conquérir, puis à assumer.

Eduquer, c'est rendre autonome. L'autonomie, c'est la liberté de se gouverner, d'après ses propres lois.

"Les Parents"

Petits conseils

Le coût par portion est le facteur à considérer, plutôt que le coût à la livre. Calculez à partir de ce petit guide pratique:

— Sans os ni gras (comme la viande hachée) 4 à 5 portions par livre.

— Un peu d'os ou de gras (viande à ragoût ou steak de ronde) 3 à 4 portions par livre.

— Pas mal d'os ou de gras (rôti dans l'épaule, par exemple) 2 à 3 portions par livre. N'oubliez pas qu'il ne faut pas trop manipuler du boeuf haché. Pour qu'il reste tendre et juteux, ayez la main légère et le travailant — et faites le cuire dans un poêlon salé.

Découvrez le plaisir des nouilles! Amusez-vous avec les formes très variées des nouilles: papillons, tire-bouchons, boucles, coquillages, nouilles plates, nouilles fines. Les nouilles s'accrochent admirablement en gratin, avec poulet, thon ou boeuf haché.



Nouvelles de l'AFEAS

"Face à une société en continuelle évolution, il importe que la femme continue de se cultiver. L'éducation qu'elle acquerra vis-à-vis les problèmes sociaux, l'économie, la politique, les arts aura inévitablement des répercussions sur les membres de sa famille, sur son entourage et la société toute entière." Ce court exposé nous vient de la Fédération de l'AFEAS de Timmins, qui sous la plume de sa publiciste Mme Aristide Marcoux nous apprend aussi que sa Fédération comptera 725 membres, durant l'exercice 1969-70.

Augmentation de membres à l'AFEAS

Madame Cécile G. Bédard, secrétaire générale du mouvement nous informe que l'Association connaît une année-record dans le recrutement. Jusqu'à maintenant, on compte 32,100 membres, alors qu'on se souvient qu'on avait terminé l'année 68-69 avec 31,000 membres. Dix nouveaux cercles ont d'ailleurs été fondés, soit ceux de la Cathédrale des Trois-Rivières, St-Marcellin de Rimouski, St-Denis de Brompton, St-Amable de Verchères, St-Liboire de Bagot, Pointe-Lebel de Hauterive, et St-Alexis des Monts de Maskinongé.

Événements à venir

Les cours de formation des dirigeantes se continuent puisque les 18 et 19 février, les dames et

demoiselles intéressées se réunissent à Montréal pour terminer le cycle d'études.

On prévoit une réunion du Conseil d'administration de l'AFEAS centrale, les 14 et 15 avril prochains.

Le Congrès général de l'Association se tiendra cette année, au Cap-de-la-Madeleine, les 18 et 19 août prochains.

L'AFEAS prépare d'ailleurs deux mémoires pour présenter au Gouvernement du Québec, sur l'ensemble des résolutions votées au dernier congrès général. On a procédé à une enquête dans les cercles, à-propos des cours donnés aux adultes dans les régionales. L'AFEAS a fait un relevé des cours et présentera aux autorités concernées son opinion sur la question et la réorientation qu'elle voudrait voir donner pour que ces initiatives soient profitables au plus grand nombre.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - âge, sexe, situation - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 3 pages - Pseudonyme court et original - pas de service d'échange - Si on écrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 ave VIGER, MONTRÉAL 132.

J'ai retrouvé le bonheur et mon époux

Q/ Je suis une épouse de cultivateur, j'ai 30 ans et je suis mère de 4 enfants. Dans votre courrier du 7 janvier, une "Petite maman des Laurentides" vous exposait son problème qui fut analogue au mien, il y a 2 ans. Aussi j'aimerais lui suggérer ma solution. On se souvient que cette personne se plaignait de la froideur et de l'indifférence de son mari depuis qu'elle était enceinte une 5e fois, par surprise...

Pour notre part, nous venions d'acheter une ferme abandonnée. Mon mari avait besoin de mon encouragement et de mes 2 bras. C'est alors que je me suis retrouvée enceinte pour la 4e fois. J'ai cru moi aussi que mon mari me délaissait et j'ai même été voir un médecin pour me faire avorter, tellement j'étais découragée. C'est lui qui m'a expliqué que le fait de porter un enfant dans un tel état d'esprit pouvait être néfaste pour son caractère et pour son avenir. Il m'a donc ordonné de parler à mon époux et de revenir le voir ensuite, si nécessaire.

Étant trop orgueilleuse pour parler, je lui ai écrit une longue lettre dans laquelle j'ai mis tous mes soucis. Le lendemain, après une pénible discussion, j'ai enfin compris que mon mari était aussi déçu que moi de cette 4e attente et qu'il se sentait coupable. Son comportement était sa façon involontaire de se punir lui-même.

Chère Madame, songez à votre bébé et à vous-même, surtout à votre époux qui est probablement plus malheureux que vous. Marchez sur votre orgueil et faites les premiers pas. Vous seule pouvez donner à cette attente, son véritable sens.

J'ai retrouvé le bonheur et mon époux.

R/ Votre témoignage vécu sera sûrement utile à notre Petite maman des Laurentides et à toutes les autres qui auraient besoin de semblables conseils. Nous pensons souvent à tort que les hommes sont différents de nous au point de ne jamais éprouver nos sentiments. Nous sommes tous des êtres humains soumis aux mêmes lois et aux mêmes craintes. Merci madame de l'aide que vous nous apportez.

Marie-Josée.

DIANE LA CHASSERESSE:
L'éducation à la sexualité, c'est l'éducation à la vie et à l'amour. Cela commence comme toute éducation lorsque l'enfant est tout jeune. Dès qu'on peut échanger par la parole avec un enfant,

la maman qui attend un bébé peut très bien parler de la chose avec les aînés, le plus naturellement du monde. Dès 2, 3 et 4 ans, les petits sont ravis d'apprendre les éléments de ces phénomènes. Pas besoin d'entrer dans des

détails compliqués, parler simplement d'une nouvelle vie qui écloit dans le corps de la maman, du petit qui grandit bien abrité et qui se nourrit et respire par sa mère. Quoi de plus simple!

AVIS A DENIS A.: Celui qui signait ainsi est-il intéressé à entrer en communication avec des lectrices? Si oui, qu'il me donne signe de vie.

TOPINETTE: Cela est une observation assez juste de votre part. Beaucoup de couples se comportent différemment lorsqu'ils sont en groupe ou s'ils sont seuls. Certains hommes semblent oublier parfois jusqu'à l'existence de leurs épouses, dans les soirées. Cela dépend des tempéraments. C'est souvent une façon inconsciente d'affirmer son indépendance. Il ne faut pas s'alarmer hors de propos de cela. Il ne faut pas non plus s'accrocher désespérément à son compagnon, lorsqu'on est en société. Les êtres humains trouvent intérêt à communiquer et à partager avec des êtres nouveaux. Quand on revient à son nid, on le trouve plus joli!

FUTUR AVENTURIER: Vous pourriez très bien donner votre nom au Centre de la main d'œuvre du Canada le plus près de chez-vous, ou encore entrer en communication avec des compagnies maritimes comme Canadien Pacifique, Place Bonaventure, Montréal.

SUZIE: Pour vérifier si vous êtes enceinte ou non, il faut attendre vos prochaines menstruations. Si vous retardez d'une dizaine de jours, habituellement, c'est parce que vous êtes enceinte. Il n'y a pas de piqure pour provoquer un avortement. Mieux vaut prévenir.

MARICKA: Pourquoi vous tourmenter pour savoir comment publier les bans? Quand vous allez au presbytère pour régler ces problèmes, le prêtre présent se fait un plaisir de vous orienter vers la meilleure formule. Dans le cas présent, votre ami peut très bien publier ainsi: "Fils de Mme Jean-Paul Ladouceur et de M. Yves Ladouceur (décédé). Puisqu'elle est remariée avec son beau-frère, son nom de famille reste le même... Vous pesez une quinzaine de livres en trop.

MME DE ST-HENRI: Je ne suis pas entré en communication avec celle qui signait "Aurore" dans un courrier de décembre. Si elle donne signe de vie, je m'empresse de lui fournir toutes les offres qui me sont venues pour elle.

JUSTICE MEURTRIE: Si vous avez vraiment le sentiment de vous être fait léser par la justice, adressez vos plaintes au Barreau de la Province de Québec, 84 ouest, Notre-Dame, Montréal, si vos plaintes portent surtout sur l'attitude de votre avocat. Un avocat prête le serment d'office de défendre "la veuve et l'orphelin", c'est-à-dire le plus faible contre le plus fort. Malheureusement ce sont des serments qui s'oublient parfois... Vous me demandez si la police est plus forte que la pègre. On doit avouer que même si nos corps policiers se perfectionnent et cherchent à améliorer leurs techniques, la pègre est souvent plus rusée. Souvent la loi est impuissante à établir les preuves suffisantes pour faire condamner des mécréants reconnus et identifiés. Les gros poissons passent à travers les mailles du filet, tandis que les petits y restent plus facilement emprisonnés. C'est un scandale quotidien.

GIGNETTE: Louable idée que de vouloir correspondre avec un prisonnier. Je pense que peut-être on pourrait satisfaire à votre demande si vous vous adressez au Directeur de la Prison de Bordeaux, boul. Gouin, à Montréal, ou à celui du Pénitencier de St-Vincent de Paul, à St-Vincent de Paul, P.Q. Il y a probablement des hommes oubliés de tous, qui seraient heureux de vous écrire quelques lignes. Il n'en coûte qu'un timbre de 6c pour essayer...

UN VIEUX QUI S'ENNUIE PAS MAL: S.v.p. m'envoyer vos noms et adresses que je vous retourne votre dollar. Les services du courrier sont gratuits. Cependant, si vous désirez faire paraître une annonce dans nos



Un petit air de printemps

4757 - Vous pensez déjà printemps et cette robe culotte vous plait tout de suite. NOUVELLES TAILLES DE DEMOISELLES: 8, 10, 12, 14, 16, 18. La taille 12, buste 34 prend 3 vgs 1/4 dans le 35 po. Prix: 85 cts.

4518 - La belle robe classique dans laquelle vous vous sentez de mise: TAILLES DE JEUNES FILLES: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. La taille 14, buste 34 prend 2 vgs 3/8 dans le 39 po. Prix: 85 cts.

4743 - Tenue enveloppante pour la maison et la détente, modèle fort original avec son biais contrastant. NOUVELLES DEMI-TAILLES: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2. La taille 14 1/2 buste 37 prend 2 vgs 1/4 dans le 45 po. Prix: 85 cts.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

classés, vous adresser à ce service, il vous en coûtera environ \$2.50 pour obtenir satisfaction.

MARIE-PAULE: Le meilleur conseil que je puisse vous donner c'est encore de faire bien aérer ce linge qui a pris comme une odeur de mois. Il est toujours imprudent de laisser sécher du linge dans la cave. Vous pouvez laver ce qui est lavable et enfermer ce qui ne l'est pas dans un contenant hermétique dans lequel vous aurez placé du camphre ou un parfum assez fort, après avoir fait bien aérer le tout.

AVIS A AURORE LA MARTYRE: Celle qui signait ainsi dans un courrier de décembre serait-elle intéressée à entrer en correspondance avec des lecteurs ou des lectrices? S.v.p. qu'elle envoie ici au courrier ses noms et adresses.

LISE DE LA CAMPAGNE: Si celui qui signait "Denis" dans le courrier du 14 janvier est un véritable cultivateur, qu'il envoie ses noms et adresses. Lise de la campagne aimerait entrer en communication avec lui.

CATHY: Vous désirez tourner dans un film, ayant pour extérieur votre belle Gaspésie... Vous voulez sans doute ressembler à Geneviève Bujold qui a ainsi pu faire revivre sur scène le pays de ses ancêtres. Vous n'êtes pas la seule adolescente à rêver ainsi de cinéma. Mais vous vous lancez dans une entreprise difficile, où même les vétérans échouent. Le meilleur conseil que je puisse vous donner c'est celui de continuer vos études secondaires. Ensuite lorsque vous aurez complété, si ce sont les techniques du

cinéma qui vous intéressent le plus: mise en scène, photographie etc. vous pourrez vous diriger vers une branche du CEGEP qui peut vous ouvrir ces portes, comme la photographie par exemple où l'on apprend les rudiments du métier d'éclairagiste et de caméraman. Si ce sont les aspects scéniques qui vous touchent le plus: comédienne etc. vous pouvez vous orienter vers le Conservatoire de la Province de Québec, 1213 Ste-Catherine est, Montréal, où l'on vous donnera tous les renseignements voulus. Le monde artistique est un monde difficile où il faut en plus d'une bonne dose de volonté et d'ambition, des qualités assez extraordinaires pour réussir à percer, à s'imposer et surtout à durer.

**MEILLEURE CUISSON
AVEC "ENGEDURA"
— SEC —
LEVURE**

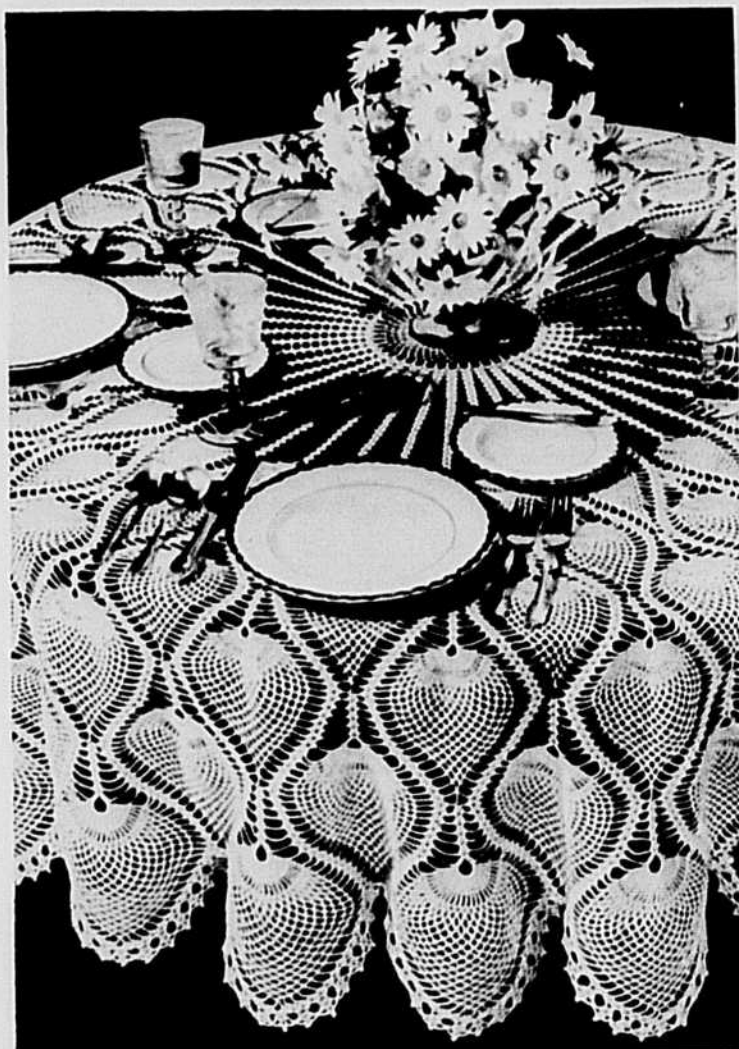
qui fait lever la pâte rapidement et qui demeure sans cesse plus efficace et assure une texture uniforme

Boîte de 1 1/2 onces	0.35
Boîte de 4 onces	0.70
Les 2 ci-dessus pour seulement	1.00
Boîte de 8 onces	1.30

Frais de poste payés
S.V.P. nous donner le nom de votre épicerie.
Ecrire vos nom et adresse en lettres moulées.

EDWARD AGENCIES LTD.
P.O. BOX 1558,
Winnipeg 1, Manitoba.

PATRON A DIX SOUS



NAPPE AU CROCHET — Les nappes pour tables rondes sont très en vogue, en ce moment. Ce modèle no 7592 M.F. croché avec motifs d'ananas présentera un décor somptueux pour vos soupers d'apparat. La nappe mesure 72" de diamètre. Adressez vos commandes à Patron à dix sous, LA TERRE, 515 ave Viger, MONTRÉAL 132. Ajoutez dix sous pour couvrir les frais de poste.

PAGE 14 — LA TERRE DE CHEZ NOUS — 18 FÉVRIER 1970

Avis aux tricoteuses

Le cahier de tricot annoncé dans la chronique d'Angèle n'est pas vendu à la Terre de Chez Nous. S.v.p. adresser vos demandes au Ministère de l'Agriculture, Service de l'Economie et des Arts Domestiques, Hôtel du Gouvernement, Québec. Les demandes adressées ici ont été envoyées au MAC.

COURTES-POINTES

Françoise Gaudet-Smet présente un album de 30 modèles de courtes-pointes, dont 20 patrons à grandeur de neuf pouces, à découper, avec indications précises du nombre de morceaux à tailler, 8 pièces murales en couleurs, \$2 l'exemplaire.

Créations Claire-Vallée,
Saint-Sylvestre (Nicolet)

Inclus \$2 en mandat postal pour l'album Courtes-Pointes de Françoise Gaudet-Smet.

Nom
Adresse



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands
et les petits

MES CONDOLEANCES, MONSIEUR

Tous les ans, le 14 février, les auditrices de Radio-Canada, celles de Place aux Femmes en particulier s'offrent 10 beaux Valentins. Cette année, le plus beau c'est Guy Provost. Depuis le temps qu'il se classait dans les 3e et 4e, il était temps qu'il s'engage dans le grand "sprint" final. Pour une fois, le "plus beau" ne blessa les convictions politiques de personne, il ne s'affiche ni bleu, ni rouge, ni caille. C'est tout simple-

L'agriculteur de demain

L'établissement des jeunes

La prochaine émission de la série de l'Agriculteur de demain, diffusée par Radio-Canada portera sur l'établissement des jeunes, le 27 février.

On y étudiera les particularités du problème en 1970, les jeunes sont plus instruits mais ont moins d'épargne. Les fermes sont plus chères, le crédit se resserre un peu partout. L'émission jettera ensuite un coup d'oeil sur la situation économique en général. Les jeunes peuvent compter sur d'autres éléments de solution: entente père-fils, coopérations familiales, location à bail avec option d'achat, aide gouvernementale.

Cette émission est diffusée sur tous les postes du réseau de 10 hres a.m. à 10 hres 30.

ment un comédien. Et un comédien sympathique doublé d'un animateur intelligent et plein de mesure. Les autres "beaux" par ordre décroissant (dans l'esprit des voteuses) sont Jean-Paul Dugas, Jean-Pierre Coallier, Claude Landré, Michel Pelland, Yves Corbeil, Jacques Duval et Rogatien Vachon, Mario Verdon, Claude Wagner et Jacques Fauteux.

L'idée de base de ce concours est fort amusante, pleine d'ironie et passablement cynique. Elle ressemble à sa créatrice Lise Payette qui ne trouve rien de mieux pour ramener les hommes au niveau des femmes que de leur faire passer par les mêmes transes. Les messieurs conservent quand même une grande supériorité sur les concurrentes féminines: leurs vestes et leurs pantalons. Les concours de beauté patronnés par les hommes vis-à-vis leurs concurrentes: ils les font se promener en fort courte tenue, ne leur laissant qu'un beau ruban de l'épaule à la hanche. Mais si on veut continuer d'avoir des candidats au concours de Place aux Femmes, on ne doit pas se montrer trop exigeant. Il ne faut pas plumer l'oiseau! Ne vous en faites pas Monsieur, si cette année vous n'avez point été élu.

Votre tour viendra. Prenez confiance, cette année le troisième "plus beau", c'est bien Jean-Pierre Coallier! Tous les espoirs vous sont permis.

Marie-Stéphane

Télévision Agricole à Radio Canada

LES QUATRE SAISONS
- Samedi, 21 février, 13h:00

"Aux Quatre Saisons" du samedi, 21 février, à 13h:00. Alphonse Gauthier nous parlera de la valeur alimentaire des légumes.

LES TRAVAUX
ET LES JOURS
- Dimanche, 22 février, 13h:00

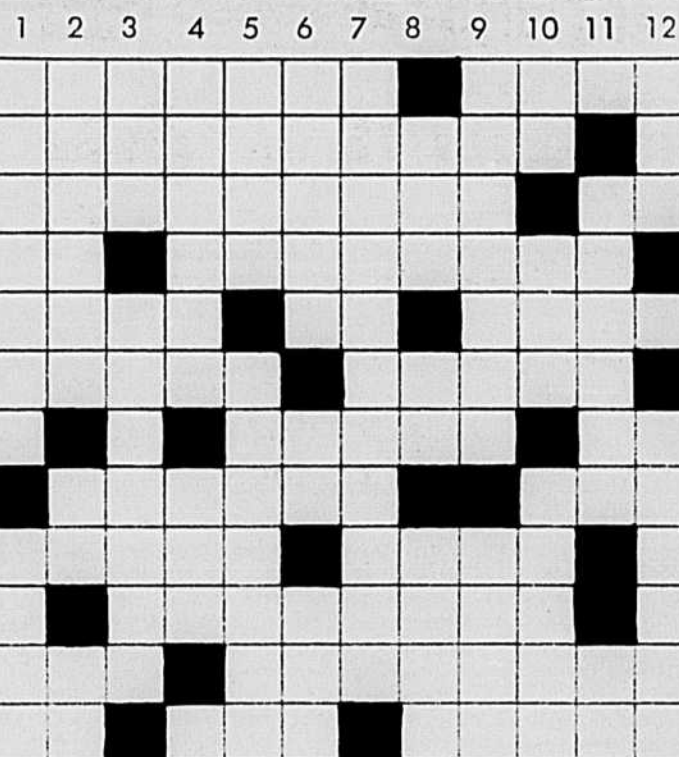
Bien que la mise en marché des pommes de terre s'améliore d'année en année au Québec, l'on constate que les épiciers font encore une très large place aux pommes de terre du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard.

Cette situation qui se perpétue n'est pas sans inquiéter les producteurs du Québec et tous les organismes responsables de la mise en marché des pommes de terre.

A l'émission "Les Travaux et les Jours" du 22 février, télédiffusée à 13h:00, Germain Lefebvre soulignera les principaux aspects de cette mise en marché au Québec et au Nouveau-Brunswick.



LES MOTS CROISÉS DE "LA TERRE"



HORIZONTALEMENT

- Ouvrier qui fabrique des selles. - Un arbre.
- Qui a des écailles.
- Appareil qu'on met aux animaux pour les empêcher de mordre ou de manger. - Ici.
- Erbium. - Plante type de la famille des verbénacées.
- Dire qu'une chose n'est pas vraie. - Fleuve de France. - Sable mouvant des bords de la mer.
- Taillis de un à deux ans. - Grappe de fleurs mauves ou blanches.
- Elle donne les oeufs. - Actinium.
- Prairie de salicornes servant de parcours, en Camargue, aux chevaux et aux taureaux. Compagnie.
- Toute semence qui ne présente qu'un petit volume. - Chemin de fer.
- Remet debout.
- Habitation. - Champs de riz.
- Thallium. - Organe de l'odorat. - Masse minérale présentant la même composition, la même structure et la même origine.

VERTICALEMENT

- Toute graine qui se sème. - Partie du vêtement qui couvre la main.
- Lieu destiné à loger les chevaux. - Erbium. - Lui.
- Fatigué. - Plante potagère.
- Rongeur. - Maréchal de France (1451-1513).
- Petite rivière de Bretagne. - Eten-dre en dispersant.
- Choisira. - Pronom indéfini. - Grain farineux, excellent aliment.
- Évaluez de nouveau.
- Nom donné parfois à l'aurochs. - Lui. - Anc. émirat de l'Arabie.
- Plante potagère à feuilles comestibles. - Lac d'Italie.
- Ile de l'océan Atlantique. - Dit qu'une chose n'existait pas. - Employé dans l'étude d'un officier public ou ministériel.
- Mis fin. - Interjection.
- Mèche de cheveux rebelle. - Fruit du cerisier.

LES FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 22 AU 28 FÉVRIER 1970

Explications
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (n) enfants; (a) adolescents.
Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

MONTREAL Canal 2 (BFT)

DIMANCHE, 22 FÉVRIER

2h. - INNOCENCE SANS PROTECTION (3) - Youg 1968. Film d'essai. - Rappel des circonstances de la réalisation du premier film parlant série: (a).

LUNDI, 23 FÉVRIER

11h.15 a.m. - LE PETIT VAGABOND (5) - Esp. 1957. Mélodrame. Un orphelin se sent mal accepté par le nouveau mari de sa mère. (c).
1h. - AU ROYAUME DES CIEUX (5) - Fr. 1949. Drame social. Un jeune homme fait évader son amie d'une maison de rééducation.

MARDI, 24 FÉVRIER

1h. - LE MANOIR TRAGIQUE (5) - G.B. 1950. Mélodrame. Une jeune bohémienne épouse un aristocrate ruiné et l'aide à reprendre son manoir ancestral.

7h.30 - LES DEUX ORPHELINES (5) - It. 1965. Mélodrame. Deux orphelines se trouvent séparées et tombent aux mains de personnages crapuleux. (a).

JEUDI, 26 FÉVRIER

11h.15 a.m. - LE RETOUR D'UN INCONNU (6) - Esp. 1962. Drame policier. Un homme participe à une action criminelle pour se venger de ceux qui l'ont exploité.

MERCREDI, 25 FÉVRIER

11h. a.m. - LE RAPIT (4) - G.B. 1952. Drame psychologique. Un meurtrier qui a entraîné avec lui un gamin dans sa fuite s'attache peu à peu à l'enfant.
1h. - LA SALAMANDRE D'OR (5) - G.B. 1950. Film d'aventures. En Afrique du Nord, un archéologue tente de démasquer une bande de trafiquants d'armes.

agent du syndicat du diamant tente de découvrir une mine clandestine. (a)
7h.30 - L'AIGLE VOLE AU SOLEIL (5) - E.U. 1956. Drame de guerre. Accaparé par sa carrière, un pilote d'avion connaît de nombreuses difficultés à l'intérieur de son foyer.

VENDREDI, 27 FÉVRIER

11h.15 a.m. - NOUS LES GOSSES (4) - Fr. 1941. Comédie. Des gamins s'emploient à gagner des sous pour réparer une verrière brisée.

1h. - ATTAQUE DES COMMANDOS (4) - G.B. 1957. Drame de guerre. Après d'héroïques combats, des soldats reprennent la lutte jusqu'au sacrifice ultime.

MONTREAL Canal 10 (CFMT-TV)

DIMANCHE, 22 FÉVRIER

1h.30 - LA VERITE SUR BEBE DONGE (3) - Fr. 1952. Drame psychologique. Une jeune fille épouse un homme cynique et en vient à l'empoisonner.

12h. - PAS SI BÊTE (5) - Fr. 1947. Comédie. Un brave paysan normand empêche son oncle de se faire rouler (a).

LUNDI, 23 FÉVRIER

12h.15 - L'EPERVIER DU NIL (6) - It. 1949. Film d'aventures. Un homme cupide utilise une jeune Egyptienne pour dévaliser un cheik dont il convoite les biens.

2h. - LE CRIME DE MONSIEUR LANGE (4) - Fr. 1936. Drame. Un éditeur se fait passer pour mort après une faillite frauduleuse.

MARDI, 24 FÉVRIER

12h.15 - PAVILLON NOIR (5) - E.U. 1945. Film d'aventures. Les exploits d'un corsaire hollandais fait prisonnier par les Espagnols.

2h. - L'AVENTURIERE DES CHAMPS-ÉLISÉES (6) - Fr. 1956. Film policier. Un vol est commis pendant la présentation d'une collection de haute couture.

MERCREDI, 25 FÉVRIER

12h.15 - DERNIER ATOUT (4) - Fr. 1942. Drame policier. Des officiers de

police à leurs débuts réussissent à prendre au piège un groupe de criminels.

2h. - MARIAGE INCOGNITO (4) - E.U. 1938. Comédie. Un professeur de collège a pour son devoir d'accepter sa femme, son demi-frère comme principal adversaire.

7h.30 - LES VIKINGS (3) - E.U. 1958. Drame d'aventures. Un chef viking a, sans le savoir, son demi-frère comme principal adversaire.

11h. - LES AMITIÉS PARTICULIÈRES (4) - Fr. 1964. Drame psychologique. Une amitié secrète s'établit entre deux étudiants d'un collège.

JEUDI, 26 FÉVRIER

12h.15 - NOS PLUS BELLES ANNEES (5) - It. 1956. Comédie. Une vieille institutrice refuse de céder le terrain de son école à une entreprise de construction.

2h. - HOPITAL D'URGENCE (6) - Fr. Esp. 1959. Mélodrame. Un médecin délaisse sa femme pour son devoir professionnel et risque ainsi de la perdre.

7h.30 - QUAND L'INSPECTEUR S'EN MIELE (4) - E.U. 1964. Comédie. Un inspecteur maladroit enquête sur le meurtre du chauffeur d'un industriel français.

VENDREDI, 27 FÉVRIER

12h.15 - LE SEPTIEME COMMANDEMENT (5) - Fr. 1957. Comédie. Trois filous, dont une jeune femme, volent de riches voyageurs.

2h. - LES REBELLES (5) - E.U. 1954. Western. Pendant la guerre de Sécession, un officier confédéré tente d'acheter des armes d'un forban mexicain.

7h.30 - JACK LE TUEUR DE GEANTS (5) - E.U. 1962. Conte fantastique. Un jeune paysan courageux protège une princesse contre les ruses d'un sorcier.

SAMEDI, 28 FÉVRIER

8h. a.m. - BOUCANIER DE LA JAMAÏQUE (6) - E.U. 1951. Drame d'aventures. Un voilier américain se transforme en bateau corsaire afin de recueillir des renseignements.

1h. - LE FLEUVE DE LA DERNIERE CHANCE (5) - E.U. 1954. Western. Un soldat tente de réconcilier Blancs et Indiens. Violences. (a).

5h.30 - L'ASSASSIN SANS VISAGE (4) - E.U. 1950. Film policier. Un policier crée un portrait-robot correspondant au signalement du criminel qu'il recherche.

8h. - L'AIGLE DES MERS (5) - E.U. 1940. Film d'aventures. Le capitaine d'un vaisseau corsaire britannique apporte son aide à la reine Elizabeth menacée par l'Armada espagnole.

SHERBROOKE Canal 7 (CHLT-TV)

MARDI, 24 FÉVRIER

7h. - MARTY (3) - E.U. 1954. Drame psychologique. Marty, un garçon boucher timide, s'prend d'une institutrice d'allure réservée.

TROIS-RIVIERES Canal 13 (CKTM-TV)

LUNDI, 23 FÉVRIER

8h.15 a.m. - L'HOMME QUI N'A JAMAIS EXISTÉ (4) - G.B. 1965. Drame de guerre. Les services secrets britanniques montent une supercherie pour tromper les Allemands sur l'endroit prévu pour le débarquement en Europe.

12h.15 - AFFAIRE ULTRA-SECRETE (5) - E.U. 1957. Comédie satirique. La directrice d'un journal s'efforce d'empêcher la nomination d'un général à un poste important.

5h. - TOUT L'OR DU MONDE (4) - Fr. 1961. Comédie satirique. Des spéculateurs découvrent un village où la longévité des habitants est exceptionnelle. Gags spirituels (a).

MARDI, 24 FÉVRIER

8h.15 a.m. - LA MAUVAISE GRAÏNE (5) - E.U. 1956. Drame psychologique. Une jeune femme se rend compte que sa fille est une criminelle.

12h.15 - LE PROSCRITE DU COLO-RADO (5) - E.U. 1954. Western. Lutte entre un jeune homme et son oncle pour la possession d'un ranch.

5h. - SAFARI (5) - G.B. 1955. Film d'aventures. Un homme tente de venger sa famille massacrée par des Indigènes.

MERCREDI, 25 FÉVRIER

12h.15 - TOUTES VOIES SUR JAVA (5) - E.U. 1953. Mélodrame. Le commandant d'un bateau et une jeune esclave partent à la recherche d'un trésor.

5h. - PASSAGE INTERDIT (5) - E.U. 1952. Western. Pour sauver sa tête, l'héritier d'un domaine d'élevage épouse le témoin de son crime.

JEUDI, 26 FÉVRIER

8h.15 a.m. - SANTIAGO (5) - E.U. 1955. Film d'aventures. Un ex-officier américain procure des armes aux Cubains luttant contre l'occupation espagnole.

12h.15 - TABLE SEPAREES (4) - E.U. 1958. Drame psychologique. De petits drames se jouent dans un hôtel où viennent se réfugier des personnes solitaires.

5h. - LE VOLEUR DU ROI (5) - E.U. 1955. Film d'aventures. Un voleur de grand chemin démasque la félonie d'un ministre du roi d'Angleterre.

VENDREDI, 27 FÉVRIER

8h.15 a.m. - UNE FILLE A BAGARRÉS (5) - E.U. 1952. Film d'aventures. Une entraîneuse recueille un bébé et adopte l'identité de sa mère, décédée.

12h.15 - DON JUAN (4) - Fr. 1955. Comédie. Faux Don Juan amoureux d'une fausse prétendante, un valet connaît maintes aventures.

5h. - LA LEGION DU SAHARA (5) - E.U. 1953. Film d'aventures. Un légionnaire découvre une ville étrange dans les montagnes du désert.

11h.30 - TRAFIC D'OPIMUM (7) - All. 1961. Drame policier. Des trafiquants de drogue chargent des agents de surveiller leur fournisseur.

QUEBEC Canal 4 (CFQM-TV)

DIMANCHE, 22 FÉVRIER

10h.45 a.m. - SIMBAD CONTRE LES SEPT SARRAZINS (6) - It. 1964. Film d'aventures. Simbad le marin s'oppose au cruel gouverneur d'une ville orientale.

9h.30 - L'EXTRAVAGANT M. CORY (5) - E.U. 1957. Drame psychologique. Un jeune ambitieux espère améliorer son sort en épousant la fille d'un millionnaire.

LUNDI, 23 FÉVRIER

9h.30 a.m. - LES EVASIONS DU CAPITAINE BLOOD (5) - E.U. 1952. Film d'aventures. Un ancien pirate est injustement accusé d'un vol.

MARDI, 24 FÉVRIER

9h.30 a.m. - LES CLANDESTINES

(4) - Fr. 1954. Drame social. Un jeune homme met à jour une vaste organisation de "call-girls".

MERCREDI, 25 FÉVRIER

9h.30 a.m. - LA FILLE PERDUE (5) - Fr. 1953. Mélodrame. La déchéance et la réhabilitation d'une jeune Bretonne qui va travailler en ville.

7h.30 - STATION 3 ULTRA SECRET (4) - E.U. 1964. Drame de science-fiction. Un paranoïaque menace d'utiliser des liquides mortels pour établir la paix dans le monde. (a).

JEUDI, 26 FÉVRIER

9h.30 a.m. - NE DE PÈRE INCONNU (5) - Fr. 1950. Drame social. Le triste sort fait par la société aux enfants naturels est dénoncé lors d'un procès.

7h.30 - AU SECOURS (3) - G.B. 1965. Comédie musicale. Le batteur des Beatles porte une bague qui le désigne comme sacrifice humain d'une secte hindoue. (c).

VENDREDI, 27 FÉVRIER

9h.30 a.m. - LE FAUCON D'OR (5) - E.U. 1952. Film d'aventures. Un jeune corsaire s'prend d'une femme ignorant qu'elle est un pirate rival.

7h.30 - JERRY SOUFFRE-DOULEUR (5) - E.U. 1964. Comédie. Un jeune homme un peu bête est choisi pour remplacer un comédien célèbre.

SAMEDI, 28 FÉVRIER

10h. a.m. - SAMBO CONTRE LES HOMMES-LEOPARDS (7) - It. 1965. Film d'aventures. Un colosse vivant dans la jungle vient au secours d'un groupe d'explorateurs.

AUTRES CANAUX

Les films présentés aux canaux 4 (CK-FM-TV), 3 (CJBR-TV Rimouski), 9 (CKBL-TV, Matane), 12 (CKRS-TV, Jonquière), 7 (CKRT-TV, Rivière-du-Loup) et 11 (CBVT, Québec), sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal). Ces mêmes films sont aussi proposés une heure plus tard aux téléscripteurs de Carleton (CHAU-TV) et Moncton (CHAFT). Dans le cas du canal 9 (CBOFT, Ottawa) les films sont les mêmes que ceux présentés au canal 2, mais certains le sont avec une semaine de retard sur l'horaire du canal montréalais.



Les timbres

par Pierre COURTEAU

Les États-Unis inscriront en mai prochain une nouvelle série de quatre timbres dans le cadre du programme sur l'Histoire naturelle. Reproduits sur une même feuille et imprimés en huit couleurs, ces timbres de format géant commémoreront le centenaire du Musée américain d'Histoire naturelle. Trois d'entre eux ont été créés à partir de thèmes en montre au musée new-yorkais, cependant que le quatrième s'inspire d'une murale à l'Université Yale. L'un des timbres, représentant l'aigle à tête chauve, apparaît sur la vignette ci-contre.



Les timbres-poste spéciaux de la Suisse seront d'abord émis en deux séries en 1970: la première, qui paraîtra le 26 février, comprendra les cinq timbres suivants: 75e anniversaire de l'Agence télégraphique suisse (20c), Centenaire de la Société suisse des sapeurs-pompiers (30c), Cinquantenaire de Pro Infirmis (30c), 25e anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (50c) et le nouveau bâtiment de l'Union postale universelle, à Berne (80c).

Deux séries groupant respectivement quatre et six timbres ont été émises depuis le début de février par l'Allemagne de l'Est. La première, datée du 5 courant, se rattache à la faune et reproduit notamment un renard (notre vignette), alors que l'autre série, illustre quelques épisodes d'une légende allemande.



L'exposition Universelle d'Osaka en 1970 figure au programme philatélique des Pays-Bas avec un timbre de 25c. Le motif choisi situe le pavillon néerlandais, érigé dans un entourage riche en eau, qui caractérise bien ce bas pays situé au bord de la Mer du Nord. Depuis le début de la nouvelle année, un autre timbre spécial de 25 c fut mis en vente lors de l'introduction du Premier Livre du Nouveau Code Civil néerlandais.

L'Année européenne de la Conservation de la nature fera l'objet d'une série de deux figurines par les postes irlandaises, le 23 février. Un peu plus tard, le 4 mai, quatre nouvelles valeurs viendront s'ajouter à la traditionnelle série "Europa", à l'occasion de la Conférence Européenne des Postes et Télécommunications.

L'administration postale suédoise a mis en circulation le 9 février deux nouveaux timbres, le premier portant sur le flottage du bois et illustrant un épisode de cette opération qui fut longtemps un mode pratique de transport vers les usines, et le second, dont la maquette est dessinée à partir d'un médaillon, relatant un épisode de la légende de Saint-Étienne. Également le même jour, une série de cinq valeurs sur d'anciens objets d'art forgés.

Le Bureau d'information des Agents de la Couronne annonce quatre nouvelles séries définitives depuis le début de 1970. La plus récente, en date du 16 février, consiste en une collection de 17 valeurs sur l'évolution de la navigation à travers les siècles par les Iles Vierges britanniques. Deux autres séries complètes se sont ajoutées par ailleurs aux collections de St. Christopher-Nevis-Anguilla et de Ste-Lucie, le 1er courant, avec respectivement 16 et 14 figurines différentes chacune. Dans le premier cas, on évoque diverses scènes de piraterie alors qu'en ce qui concerne cette dernière île des Caraïbes, les motifs s'inspirent de différentes attractions touristiques. L'autre émission définitive (12 janvier) appartient à l'île St-Vincent et porte sur 16 espèces d'oiseaux exotiques qu'on peut y admirer. Parmi les autres émissions récentes, mentionnons: une nouvelle série de Papua & Nouvelle-Guinée, intitulée "Nouvel héritage national" (4 timbres); quatre timbres et un feuillet-souvenir sur les insectes de Malawi; la surimpression des mots "Population Census 1970" (Recensement 1970 de la population) figure sur une émission de quatre valeurs de la série définitive du Honduras Britannique; la nouvelle année lunaire du calendrier chinois, qui date de 2254 avant Jésus-Christ, est soulignée par deux figurines de Hong-Kong, illustrant un chien; quatre valeurs ont marqué d'autre part le 8e anniversaire de l'indépendance du Western Samoa; mentionnons enfin le Lesotho, avec quatre timbres illustrant les empreintes de pieds de reptiles préhistoriques.



DE LA CHINE EN EUROPE

Les premiers papiers peints apparurent au XVIe siècle, ils furent apportés de Chine en Europe par les navigateurs hollandais et espagnols. C'étaient de véritables oeuvres d'art représentant les oiseaux, les fleurs, les temples et aussi les dragons fantastiques de ces pays fabuleux. La fabrication de papiers peints français commença au XVIIIe siècle. Elles

s'inspirèrent des "singerie" alors à la mode: guenons au miroir, singes en balançoire; il y eut aussi les "bergeries Louis XVI", puis les motifs fleuris. Les motifs du Second Empire étaient pompeux, monumentaux, décoratifs. Ils ne disparurent que vers 1890, puis vinrent les beaux papiers peints aux tons pastels, de plus en plus artistiques...

En vrac

Plus de billot de huit pieds

Le billot de huit pieds, qui a connu la plus grande vogue ces dernières années ne semble plus trouver preneur sur le marché de Boston et New-York. Cette clientèle américaine constituait le plus grand débouché du bois de sciage usiné dans le Bas St-Laurent. L'Office des producteurs de bois de Rimouski met en garde ses producteurs contre la tentation de couper les billots de 8 pieds, pour en faire du bois de pulpe. Il ne semble pas non plus que ce marché soit très extensible en 1970. L'Office recommande aux producteurs de bois de se limiter à la coupe des billots de 12, 14 et 16 pieds.

Les coopératives et la pomme

"Une coopérative devrait apporter un meilleur revenu au producteur", c'est ce que déclarait M. Gilles Tessier, directeur de la Coopérative fédérée des fruits et légumes à la journée d'études des pomiculteurs à St-Hyacinthe. "Les coopératives ont été les premières à faire l'entreposage ordinaire, l'entreposage à atmosphère contrôlée et la classification des pommes au Québec. Elles ont été également les premières à s'occuper intensément des marchés d'exportation. D'autres pomiculteurs et emballageurs ont suivi le chemin tracé. Il faut cependant intensifier les exportations, si on veut que les produits horticoles continuent d'être rentables."

Le lait à 31 cents à Sherbrooke

Le prix de la pinte de lait a été porté de 30 à 31 sous par les principales laiteries de la ville de Sherbrooke. Les principaux produits laitiers: crème, lait chocolaté subiront cette augmentation d'un sou. Toutefois les pots de trois pintes et les sachets de trois pintes ne changeront pas de prix.

Le Québec fournit 13% de la production mondiale de pulpe

Le Ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin se dit fort optimiste quant à l'avenir de la production de pulpe au Québec. "L'heure est venue où nous pouvons développer ce potentiel à un niveau extrêmement élevé." En exportant 4 millions de tonnes, le Québec fournit 13 pour cent de la pulpe et du papier, du monde entier.

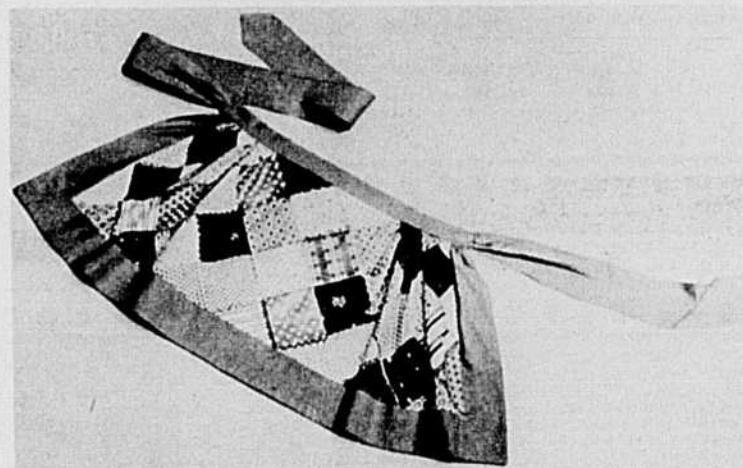
Quand un cultivateur se pose des questions

Ils ne sont pas rares les cultivateurs qui se posent des questions, non seulement sur leurs propres problèmes, mais aussi sur les problèmes de la classe agricole dans son ensemble. Questions fort sensées, parfois fort compliquées auxquelles il n'est pas facile de répondre.

Voici, par exemple, une demi-douzaine de questions que se posait dernièrement l'un de ces agriculteurs, qui fait partie de la "bonne moyenne" et vit bien de sa terre. Laissons de côté son nom et celui de la localité qu'il habite. Il ne comprend pas ou s'explique difficilement les faits suivants:

- des spécialistes nous disent que les agriculteurs occupent le premier rang de toutes les classes sociales quant à l'efficacité--affirment même que nous dépassons les autres de 30%; le lendemain, d'autres s'amènent et nous décrivent sur un ton lugubre l'inefficacité de l'agriculture;
- un vrai cultivateur, dit-il, tire au moins 90% de ses revenus de l'agriculture; il serait à peu près temps qu'on adopte cette définition;
- il s'objecte à ce que trop de gens se mêlent d'agriculture sans en connaître bien long à ce sujet: il y a trop de commissions et d'agences qui tentent de nous dicter une ligne de conduite sans même être capables de différencier la tête de la queue d'une vache;
- pourquoi néglige-t-on d'entraîner des travailleurs comme employés de ferme? Avec les troupeaux de grande valeur que nous possédons aujourd'hui, impossible de nous payer le luxe de confier le soin de nos bêtes au premier venu;
- j'espère voir le jour, affirme-t-il, où nous, cultivateurs, aurons notre mot à dire dans le prix de nos produits, comme c'est le cas dans les autres secteurs de la société;
- une seule association bien assise et forte est notre seul moyen de nous faire entendre par qui de droit et, pourtant, on ne peut même pas déceler la lueur d'une telle union à l'horizon agricole.

PATRON A DIX SOUS



TABLIER COQUET — La jeune femme soucieuse de propreté nouera ce joli tablier de courte-pointes pour vaquer à ses occupations journalières. Modèle no P.P.E 791 F. Adressez vos commandes à Patron à dix sous, LA TERRE, 515 ave Viger, Montréal 132. N'oubliez pas dix sous pour couvrir les frais de poste.

UNE CARRIÈRE ?

Assurances UCC offre une carrière d'avenir dans la vente, pour jeunes hommes dynamiques, ambitieux, travaillants et sociables.

Les candidats choisis, en plus de recevoir, l'entraînement nécessaire, se verront appuyer par leur gérant et les agents en fonction, ce qui indique le caractère spécial de Assurances UCC.

ÉCRIREZ À :

ASSURANCES UCC
SERVICE DES AGENCES
1259, RUE BERRI,
MONTRÉAL 24, QUÉ.

PRIÈRE D'Y JOINDRE UN EXPOSÉ DE VOTRE EXPÉRIENCE PASSÉE.



ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 12 cents le mot. Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 80 cents la ligne agate. CASE: 50 cents.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.

DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h. a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDÉS

GAGNEZ de l'argent, vendez des vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1935. Plein temps ou partiel. Vente assurée sur échantillons. Bas prix, commissions élevées, complets bonis gratuits. Expérience non requise. Ecrivez pour échantillons. CROSBY COMPANY, DEPT. T., CASIER 3012, MONTREAL.

VENDEURS

à commission demandés, avec expérience pour équipement agricole

"MIX-MILL".

Territoires ouverts. Ecrire: CASE 315, 515 VIGER, MONTREAL 132.

CONSEILLERES en beauté, expérimentées, intéressées de s'établir une clientèle, produits de beauté nouveaux. M. LEBLANC, C.P. 41, STE-ROSE, VILLE LAVAL.

\$200. A TEMPS PLEIN ou \$50. A TEMPS PARTIEL

au moins par semaine. 45% de commission. Produits de consommation. Fourneaux stock. Ecrivez sans obligations à: DEPT. 8, PAULA, 21 EST, ST-PAUL, MONTREAL.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS! — A notre ATELIER faisons un aiguisage parfait, 75c set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "Clip-master" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Epargnez... faites comme nos centaines de clients bien satisfaits. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours: ATELIER REPARATION STEWART ENR., ELECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTE YAMASKA, QUE.

AGRICULTEURS, aiguisons lames clipper à vaches, 0.75c set, frais de poste payés pour 2 sets et plus; réparons clipper Stewart, travail garanti. Adressez: MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUE.

AIGUISAGE-REPARATION Clipper d'animaux, 75c set. Coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aiguisage défiant toute compétition. Personnel expert. Ouvrage garanti. Service rapide. Cultivateurs: Attention aux imitateurs... Ne prenez pas de risques ailleurs! Seule adresse à Pierreville pour avoir entière satisfaction. Adressez toujours: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART ENR., PIERREVILLE, CTE YAMASKA.

AIGUISAGE lames, clipper, vaches, moutons, huile 75c, ouvrage garanti, retourné 24 heures. Adressez: FERME D'AIGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SOREL.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS.

Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Echanges acceptés. Conditions de paiement — jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vèleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY,
54, COTE SUD,
STE-THERESE-DE-BLAINVILLE,
TEL: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUEBEC
DE VACHES FROUVES

VACHES et taures Holstein velant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTE VERCHERES, TEL: 649-1169.

VACHES LAITIÈRES

TROUPEAUX laitiers complets avec quota de lait, aussi vaches d'Ontario pur-sang et croisées. Achat et Vente. GÉRARD LAFAILLÉ, C.P. 429, COATI-COOK, CTE STANSTEAD. Tél.: 819-849-2814 ou 849-3606.

HOLSTEIN — Troupeau de belles Holstein, 1200 à 1400 lb dont 21 pur-sang enregistrées, 16 pur-sang non enregistrées. Prendre votre choix, une ou toutes, avec ou sans quota de lait industriel. NORMAN BERNECHE, R.R. 3, WATERLOO, P.Q. Tél.: 539-1347.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRÉ, 820, GRANDE COTE, R.R. 2, BERTHERVILLE, CTE BERTHER, TEL: 836-4809.

BELLES jeunes vaches et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîche vèlée ou devant vèler bientôt. Prix raisonnable. Livraison gratuite. ALBERT MAURICE, 10ème RANG, WINDSOR, CTE RICHMOND, TEL: 845-2149 (frais d'appel acceptés).

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL, L'ARLITE, CTE L'ASSOMPTION, ROUTE 48, TEL: Ferme, de 8h. a.m. à 6h. p.m., 581-5670. Résidence: 722-0956.

A VENDRE: 80 vaches et taures dont plusieurs fraîche vèlées et quantité dues sous peu; aussi troupeau complet. Conditions faciles. JULES CÔTE, 1274 RUE SUD, COWANSVILLE, TEL: 263-0670.

AYRSHIRE — Pour devenir membre de l'Association ou faire l'acquisition de bons sujets, écrivez à: LA SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC, a/s CLEMENT BEAUCHEMIN, Propagandiste, 312, MARIE-VICTORIN, VERCHERES, TEL: 583-6533.

A VENDRE — Truies et verrats HAMPSHIRE et YORKSHIRE (Large White) enregistrés. Verrats garantis pour le service. Truies croisées Hampshire X Large White et Landrace X Large White. PORCHERIE IDEALE, INC., C.P. 3, ST-BARNABÉ NORD, CTE ST-MAURICE, QUE. TEL: 819-264-2118 ou 264-5311.

CHAKULAI

GÉNISSES et jeunes taureaux 7/8 à pur-sang, dont plusieurs issus du taureau français champion de Calgary. Fr. HERVIN BONNEAU, FERME LE CHAROLLES, LA PLAINE, CTE L'ASSOMPTION, TEL: 223-2522.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant d'Ontario, vèlant février, mars, avril; aussi animaux à boeuf. Bonnes conditions. S'adresser: CHOUINARD & FRÈRES, STE-FLAVIE, CTE MATANE, TEL: 775-7018.

CHEVAUX — Paire de juments de travail, peut vendre séparément; aussi plusieurs chevaux d'équitation avec selles. TEL: 589-7384 (MARIEVILLE).

HOLSTEIN, 17 taures de choix, 2 1/2 à 3 ans, d'insémination artificielle; vèlant février, mars. GÉRARD PAQUETTE, 198 STE-MARIE, ST-JEROME, (TERREBONNE).

ENGLISH LARGE BLACK enregistrés, Duroc, Hampshire, Chester White, Landrace, Lacombe, Tamworth, Berkshire, American, Canadian et English Yorkshire, Hybrides Tachetés Bleus. Tous âges, truies saillies, verrats prêts service. Catalogue. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

HOLSTEIN, 4 belles taures vèlant mars, (\$275.00) — Vaches Holstein — 2000 balles Paille, Avoine, Foin — Presse à foin — Refroidisseur Crino, 12 bidons, GILLES LACROUSE, STE-MONIQUE, NI-COLET — 819-289-5325.

TROUPEAU complet 37 vaches laitières Holstein, vèlant bientôt; quota pour chacune. 3 mois repos, grosse production. ROLAND LAFERRIÈRE, ST-VIA-TEUR (BERTHIER).

VERRATS et truies Yorkshire enregistrés, classés XXX, prêts au service, excellente lignée. Jeunes taureaux canadiens enregistrés. ROLLAND NICHOLS, LA PRÉSENTATION, ST-HYACINTHE. TEL: 796-3372.

HOLSTEIN — 28 taures Holstein enregistrées, 12 à 30 mois, bon B.C.A. — 17 vèleront en mai, juin et juillet. JEAN PETIT, HENRYVILLE, CTE IBERVILLE. TEL: 299-2108.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTE ST-HYACINTHE, TEL: 792-3834.

A VENDRE DIVERS

ATTENTION CULTIVATEURS! NOUS avons en main le plus bel assortiment de Refroidisseurs à bidons et en vrac, neufs et usagés, à vendre. Gros et détail. EUGENE ROY (DIVISION DE LA FERME) LTEE, (C.P. 234), 142 AVENUE DU PARC, L'ASSOMPTION. TEL: 514-837-3356.

Béton

Étanche

Armé

Unique

Durable

Remarqué

Y...est un peu là!

Diam. - 16-18-20-24-30 - vide-silo "PATZ"

Nouvelles formes - 1969 -

Jointes invisibles et sûres

SILOS BEAUDRY

Jean-Paul Beaudry

St-Marc, Cte de Vercheres

514-684-2348

TONNES à eau d'érable, à vendre. S'adresser à: HENRI THIERRIEN, ST-AMBROISE de KILDARE, CTE JOLLETTE, QUE. TEL: 753-3032.

POUR un meilleur rendement laitier, le cultivateur sage emploie le "Roto-Groom", brosse électrique pour animaux. Pour renseignements, s'adresser à: JACQUES MONDOR, Encanteur, 613 PRINCIPALE, ST-THOMAS, CTE JOLLETTE, TEL: 756-2354.

10,000 PIQUETS de cèdre à vendre; 6 pi. X 3 po. et plus; 7 pi. X 5 po. et plus. GAE-TAN CARRIER, R.R. 3, WARWICK, CTE ARTHABASKA. TEL: 358-2521.

FOIN — 100 tonnes de beau foin mélangé à vendre. FIRMEN DESJARDINS, 314 COTE SUD, STE-THERESE. TEL: 435-4630.

EVAPORATEUR Grimm, 3 1/2 X 14; Bassin à eau; 1200 chaudières aluminium avec couvercles et gouttières. ALAIN THIEBERGE, 2758 SAVANE, RICHELIEU (ROUVILLE). 658-2584.

CULTIVATEURS

ALLONS

VERS LE PROGRÈS

Suivez la file des gens satisfaits en faisant construire des SILOS de BÉTON ARMÉ. Ciment fait d'une coulée continue à l'aide d'une forme hydraulique coulissante ultra-moderne qui élimine les joints et laisse un fini lisse et exempt d'imperfections. Diam. 16 à 30 pi.

SILOS MICHEL ENR.

Michel Dupuis

St-François-du-Lac

Cte Yamaska

TEL: 514-568-3729

EQUIPEMENT "Teknik" de sucrerie, au complet et en excellente condition, capacité 2,500 chaudières. Echangeais pour animaux ou bois de construction. LAURENT PLANTE, R.R. 2, WINDSOR, QUE. TEL: 819-845-2828.

700 CHAUDIÈRES d'eau d'érable de 3 gallons et 700 chaudières, comme neuves, à vendre. GÉRARD JEAN, PHILIPSBURG, CTE MISSISQUOI. 248-3575.

ÉLEVEURS

de LAPINS

Désirez-vous savoir où vendre vos sujets, acheter votre matériel, être informés sur cet élevage, abonnez-vous à la seule Revue Française au Canada: LE LAPIN AU QUÉBEC, 9700 BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES, QUE.

500 CHAUDIÈRES 1 1/2 gallon, 08c chacune, couvercles manufactures, 06c — Traineau pour ramasser l'eau d'érable. CHARLEMAGNE NOEL, ST-MARC, TEL: 584-2275.

EQUIPEMENT pour les Sucres; Evaporateur Dominion 5 X 16; 3,000 chaudières avec chaudières et couvercles; Réseaux, etc., à vendre. Le tout en très bon état. HENRI BEAULNE, C.P. 130, ST-JEROME, CTE TERREBONNE. TEL: 514-438-3593.

BOIS USAGE BOIS DE CHAR

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS

PLANCHES emb. 1" x 6" x 8" 1/2" à \$60.00 du mille. Madriers emb. 1 1/2" et 2 1/2" épaisseur, 5" à 9" largeur, 9' longeur, à \$60.00 du mille — Plywood neuf et usagé — MAGNAN LUMBER CO. INC. 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE-ST-CHARLES, MONTREAL 104. TEL: 931-2561.

COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT-ÉPICERIE, seul sur place; bon chiffre d'affaires, \$6,000, comptant, balance à discuter. GÉRARD LABARRE, 9546 SHERBROOKE EST, MONTREAL 430.

ÉCOLE DE BARBIER

ATTENTION! Apprenez métier de barbier. Pour information, téléphoner ou écrire à: ÉCOLE DE BARBIER LABROSSE LIMITÉE, 3341 RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL. TEL: 522-0059.

ENCANS PUBLICS

ATTENTION Cultivateurs!!! Je suis acheteur de troupeaux et de roulant de ferme au complet, dans la Province. S'adresser à: LEO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE DE PLESSISVILLE, CTE MEGANTIC, TEL: 362-7585.

VENTE par ENCAN Vendredi, le 20 février, 1970, à 1 hre p.m. précise, chez M. LAURENT LAFLEUR, dans le Rang 5, à ST-IGNACE de STANBRIDGE, CTE MISSISQUOI, à 1 1/2 mille du Village.

Sera vendu: 35 vaches HOLSTEIN croisées vèlant en mars et en avril, avec quota industriel pour chaque vache vendue. "Bulk Tank" DeLaval, capacité 3500 gallons, neuf, 3 mois d'usage; Trayeuse DeLaval, pompe et 2 Unités, neuves, 3 mois d'usage; Chauffe-Eau Cascades, neuf, Bassin à lavage double, DeLaval; Tracteur Massey-Ferguson No 35, Diesel, équipement complet, 200 heures d'usage; Charrue M.F. 3 versoirs, neuve; Presse à foin M.F. No 12, 2000 balles; Moulin à facher le foin, M.F. 7 pi., neuf, une saison; Monte-Balles Marco 24 pi.; Nettoyeur d'étable Sawfay, neuf, avec 325 pi. de chaîne et montée d'acier de 75 pi. de longueur.

LES ANIMAUX SONT DE TRÈS BONNE QUALITÉ ET TOUT L'EQUIPEMENT EST NEUF.

Pour information ou demande de crédit, écrire ou téléphoner à: PAUL BERNARD, ENCANTEUR, ST-PIE, CTE BAGOT, TEL: 772-2259 ou 772-2492.

Coupon A CONSERVER

Je suis acheteur de roulaux de ferme ou troupeaux d'animaux n'importe où au Québec.

Si vous préférez faire Encan vous-même, il me fera plaisir de vous offrir mes services. JEAN-GUY CHAMPIGNY, ENCANTEUR, ROXTON-FALLS, Cte SHEFFORD. TEL: 548-5733. P.S. - Réservez votre date tôt.

ENCAN

chez MME ANTONIO DAIGLE, 3e RANG, ST-JOACHIM, Cte Shefford, (un mille de South Roston), SAMEDI, le 21 FÉVRIER, 1970, à 1 hre p.m. précise.

Sera vendu: 25 têtes d'animaux HOLSTEIN et AYRSHIRE, toutes claires de test fédéral, comprenant: 18 vaches à lait vèlant en mars, avec quota; 6 taures de 2 ans vèlant en avril; un boeuf de 2 ans, Holstein; 2 truies devant mettre bas en mars.

MACHINERIE: Tracteur Massey-Ferguson 35 au gaz, très propre; Ensemble de chaînes à anneaux; Charrue Massey-Ferguson 2 rates; Tracteur Ferguson 20/85; Ensemble de chaînes à rail; Charrue défonceuse Massey-Ferguson 1 rate, neuve; Moulin à facher Massey-Ferguson avec "pigman"; Rateau-Filer Morrill; Rateau faneur J.F., neuf; Presse à foin Case No 200, comme neuve; Monte-Balles New-Holland, 24 pi. avec moteur; Voiture Case 4 roues, neuve; Niveauuse, à 3 pts.; Epandeur d'engrais Massey-Harris; Herse à rouleaux 12/12 Massey-Harris, traînante; Sarcleur à bled d'Inde 3 rangs, att. 3 pts.; Herse à ressorts 2 sections; Epandeur de chaux, att. 3 pts.; neuve; Semoir à la volée; Ensemencement, à bled d'Inde; Semoir à bled d'Inde, 2 rangs; Lieuse à bled d'Inde; Remorque Tandem, neuve; Rouleau de fer, 3 sections, 1 courroie; Tondeuse à gazon, à gaz; Scie ronde; Ensemble d'attaches doubles; Silo 14/24; pompe à eau; Scie à chaîne M.C.6, neuve, avec meche pour entailler; Echelle extensible; 15 abreuvoirs à vaches, de marque Beatty.

Équipement de sucrerie comprenant: agrès de sucrerie Lussier 5/12, 2300 chaudières aluminium, 2300 chaudières, poêle à finir le sirop, 2 grands bacs, un réservoir 150 gallons pour ramasser, avec remorque à 2 roues; un lot de fer et tout le stock de hangar, trop long à énumérer. Frigidaire à lait 8 bidons, porte sur le côté; 20 bidons à lait; Trayeuse Surge 2 chaudières avec compresseur et pipage. Aussi ensemble de salle à dîner et ensemble de salon, très propres, à vendre.

CONDITIONS: COMPTANT Cause: Mortalité. JEAN-GUY CHAMPIGNY, ENCANTEUR LICENCIÉ, ROXTON-FALLS, Cte Shefford, TEL: 548-5733.

ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et votre roulant en 1970, vous avez sans aucun doute pensé le faire par encan. Ne tardez pas pour communiquer avec un homme qui a une bonne expérience comme encanteur et de bonnes relations avec les éleveurs de toutes races d'animaux, ce qui est un gage de succès. Pour choisir une date qui vous conviendrait, il est important de la déterminer immédiatement. Nous possédons aussi, pour vous accommoder, la meilleure organisation de la province pour ce genre de ventes, à la FERME BARI-LEE si vous le désirez; une visite vous en convaincra. Merci à l'avance de votre bon encouragement. GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE DE PLESSISVILLE. TEL: 362-2195 - PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR.

ATTENTION! ATTENTION!

Pour ceux qui désiraient faire faire des Ventes d'animaux et de roulant de ferme par ENCAN, s'adresser à: GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ SUD, CTE ST-HYACINTHE. TEL: 792-3595. SATISFACTION GARANTIE.

ENCAN

chez M. ANDRÉ CHICOINE, 7ème RANG, ST-DOMINIQUE, Comté Bagot, MERCREDI, le 25 FÉVRIER, 1970, à 2 hres p.m. précises.

SERONT VENDUS: 44 têtes d'animaux HOLSTEIN, toutes claires de test fédéral, comprenant: 25 VACHES à lait dont 2 fraîche vèlées; 7 TAUREUX vèlant sous peu; 9 GÉNISSES d'un an; 1 BOEUF de 2 ans et 1 BOEUF de 3 ans. CES ANIMAUX SONT VENDUS AVEC QUOTA DE LAIT. EQUIPEMENT DE LAITERIE: BAS-SIN réfrigérant, 400 gallons; DeLaval; 4 chaudières de trayeuse Chore Boy avec compresseur DeLaval, capacité 8 chaudières. Presse à foin Massey-Ferguson No 10; 2 Voitures 6 roues avec plate-forme de 20 pi.; 30 tonnes de foin pressé; Herse à rouleaux International, hydraulique 14/14, neuve.

CONDITIONS: COMPTANT.

CAUSE: Élevage de porcs.

JEAN-GUY CHAMPIGNY, ENCANTEUR LICENCIÉ, ROXTON-FALLS, CTE SHEFFORD, TEL: 548-5733.

FEMMES FILLES DEMANDÉES

ADRESSEZ lettres pour nous, travail à domicile, facile, payant. Instructions: 25c pour frais postaux - 447, 12e AVE-NUE, CH. 36, LAVAL-des-RAPIDES.

BONNE demandée, aimant les enfants, très propre et pouvant fournir références. Répondre à: CASIER POSTAL 152, ST-GERMAIN, CTE DRUMMOND.

FILS TISSUS COUPONS

LAINE et POLY-ON

LAINE Viscose, coul. unies: 0.69c lb - Tweed: 0.79c - 4 lb Poly-On ass. coul. à \$8.50 - 4 lb Laine Orlon ass. coul. \$8.50 - 50 lb bas nylon Dame pour tapis, plusieurs douzaines de paires peuvent se porter. Prix la lb. 0.20c - 12 paires bas pour Homme, \$3.25 - 12 paires bas pour enfant ass. \$3.00 - Prix spéciaux pour marchands - CATALOGUE et ÉCHANTILLON de laine gratuits sur demande: L. THERIEN INC., DEPT. T.C.N., VICTORIAVILLE, P.Q.

LAINE SYNTHÉTIQUE

Laine synthétique 3 brins (ABTEX). Plus chaud que la laine, lavable à la machine. Ne se déforme pas ni ne rétrécit au lavage. Pour tous vos tricots à la broche ou au crochet: Chandails, vestes, robes, manteaux, mitaines, tuques, pantoufles, châles, tapis crochétés.

LISIÈRES en nylon fin 15 deniers. Tricotez pantoufles, sacs à main, chapeaux, supports.

TRICOLETTE et fil pour le tissage. Retaites et coupons à la livre.

Demande liste de prix gratuite. Ajoutez 10c pour échantillons.

FOYER D'ÉCONOMIE

172 Dalhousie,

Montréal 101.

LISIÈRES À TISSER

A QUI LA CHANCE? Lisières blanches pour tendre. Ne se déchirent pas. 1" de largeur, \$6.00/100 lb. Les plus bas prix dans toutes sortes de lisières à tisser. Demandez notre circulaire. BERTROY TEXTILES INC., 535 ST-PIERRE, DRUMMONDVILLE, QUE.

FIL À TISSER, Jersey pâle et foncé, en lisières. Fil bouclé et de fantaisie. Polyon. G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

HOMMES DEMANDÉS

HOMME demandé pour culture fleurs, légumes. Bon salaire, logé, nourri. LAURENT CLERMONT, 165, BORD DE L'EAU, STE-DOROTHEE. TEL: 689-4390.

AIDE-CAMIONNEUR, de 20 à 30 ans, avec licence, demandé pour livraison de meubles, Ste-Thérèse et les environs. Ouvrage à l'année. Salaire \$60 par semaine avec avancement. LEO DUBOIS & FILS LTEE, STE-THERESE. TEL: 435-3521.

AIDE demandé pour culture dans les serres et dans les couches. JOSEPH CLERMONT, 17,160 BOUL. GOUIN OUEST, PIERREFONDS. TEL: 626-3119.

HOMME demandé pour travail sur ferme laitière. GEORGES PONTON, STE-BRIGIDE, CTE IBERVILLE. TEL: 293-6492.

JEUNE homme demandé pour travailler sur ferme laitière mécanisée, aimant les animaux. Ouvrage à l'année. Salaire \$125 à \$150, par mois, plus boni selon les aptitudes et l'expérience. Logé, nourri, sur les lieux. Assurance compensation pour accidents. Pas d'impaticiens ni sauteurs. Références demandées. LEO MARION, R.R.3, RUSSELL, ONTARIO. TEL: 445-5483.

HOMME célibataire, avec un peu d'expérience, pour travail sur ferme laitière. Bon salaire. GEORGES-ANDRÉ ROY, PIKE RIVER, CTE MISSISQUOI. TEL: 248-3562.

GERANT de ferme et un aide-fermier demandés; grande ferme laitière. Maison confortable, moderne, comté Brome — Adresser 1371 AVENUE DES PINS OUEST, MONTREAL — 842-2744.

MACHINES OUTILLAGE

SOUFFLEUR usagé, marche arrière; Tracteurs usagés, de toutes marques; Moulange stationnaire; "Chopper" New-Holland, prise de pouvoir Cockshutt. S'adresser à: ROLAND OUELLETTE ENR., 420 BOUL. LABELLE, ST-JANVIER. TEL: 438-7835. REPRESENTANT DAVID-BROWN, NEW-HOLLAND, FORANO et ALLIED-CHALMERS.



Vaches de 30,000 livres et poules de 300 oeufs

VOLAILLE: semaine des poules

Prix soutenus au producteur des bonnes catégories de volaille la semaine dernière aux principaux marchés canadiens. Peu de changement sauf pour les poules dont l'offre était déficitaire en plusieurs régions.

Volaille vivante: les poules légères ont fait des gains de 1/2 et de 2c la livre à Toronto et Winnipeg respectivement; de leur côté, les poules bien en chair se vendaient 1/2c de plus la livre à London et à Toronto. Jusqu'au 7 février, nos importations de volailles vivantes pour fins d'abattage ont été de 11,000 têtes contre 112,000 l'an dernier. Importations de volaille abattue, même période: environ 157,000 livres, soit, 73,000 de moins qu'en 1969; nos exportations: quelque 47,000 livres contre aucune durant la même période, l'an dernier.

PORCS: tendance à la baisse

Presque tous les grands marchés du pays ont pris une orientation vers la baisse la semaine dernière.

Prix de base des pores correspondant à l'indice moyen (100): Toronto, un peu plus bas à \$38.80-\$40.40; Montréal, pas de changement à \$37.50-\$38.50; Winnipeg, à peu près 70c de moins les 100 livres à \$37.40-\$38.60, les dernières ventes s'effectuant à \$38.25; ensemble des marchés de l'Alberta, environ \$1.50 de moins que la semaine précédente, soit \$35.85-\$36.55 à Calgary, \$35.50-\$36.65 à Edmonton et \$35.50-\$36.40 à Lethbridge; Saskatoon, aussi en baisse à \$36.40-\$37.15.

Volume des classements dans les abattoirs assujettis à l'inspection fédérale: 150,698 au total, soit environ 1,300 de moins que pendant la semaine correspondante de l'an dernier. Classements accrus dans la plupart des provinces, surtout l'Ontario et le Québec, mais réduction marquée en Alberta et modérée en Saskatchewan.

Proportion des pores admissibles à la prime de \$1.50 à la qualité: 13.1% dans l'ensemble du Canada; 20.2% dans les provinces atlantiques; 14.7% au Québec; 12% en Ontario; 10.4% au Manitoba; 14.6% en Saskatchewan; 11.8% en Alberta, et 15.1% en Colombie.

AGNEAUX: marché soutenu

Ton relativement soutenu du marché des agneaux la semaine dernière. A Toronto, les bons se vendaient ferme à \$34-\$35; à Winnipeg, marché soutenu en moyenne à \$28-\$29; Edmonton, inchangé à \$28-\$28.50.

"Même si je n'ai pas de boule de cristal, je peux quand même prédire avec assez de précision l'évolution agricole formidable qui marquera les années 70." Ainsi s'exprimait M. Gaetan Lafrenière, nutritionniste à Canada Packers, lors du colloque organisé par l'ACRA au Salon international de la Machinerie et des Industries avicoles.

La consommation per capita

Voici quelles sont les projections de consommation des principaux produits agricoles, par tête d'habitant, au Canada, pour les prochains dix ans.

LES VIANDES:

	'68	'79?
Boeuf	86.8 LB.	96.0 LB.
PORC	53.6 LB.	58.0 LB.
VEAU	6.4 LB.	8.0 LB.
AGNEAU et MOUTON	4.2 LB.	4.0 LB.
ABATS	3.8 LB.	4.0 LB.
CONSERVES	4.3 LB.	5.0 LB.
VOLAILLES	159.1 LB.	175.0 LB.
	39.7 LB.	50.0 LB.
	198.8 LB.	225.0 LB.

La disponibilité, le coût et la valeur nutritive de chaque aliment influenceront la demande, non seulement dans les viandes, mais aussi pour les fruits et légumes.

Les structures agricoles de demain

M. Lafrenière prévoit que la loi de l'offre et de la demande continuera de demeurer un principe fondamental. Les productions aussi bien animales que végétales devront s'adapter, avec une efficacité toujours grandissante. Le nutritionniste de Canada Packers croit surtout que l'intégration sous toutes ses formes sera en évidence, car d'après lui, c'est l'intégrateur qui a fait faire à l'agriculture des années 50 et 60 des pas de géant.

L'intégration des années 70 sera appliquée sous forme familiale et commerciale (compagnies). C'est l'efficacité qui dominera et la valeur de chaque individu jouera un rôle de premier plan. C'est de l'individu que dépendra le succès de chaque entreprise, qu'elle soit de type familial ou commercial.

La science fera des pas de géant

La science continuera d'accomplir des merveilles, beaucoup de recherches pratiques associées

à des moyens de vulgarisation très puissants feront accomplir des pas de géant à la génétique. M. Lafrenière prévoit pour un avenir assez rapproché que les vaches de 30,000 lbs de lait deviendront chose assez courante. De même, il

M. Lafrenière prévoit en effet un bond sensationnel de l'agriculture dans les prochaines années. Tenant compte de l'accroissement de la population mondiale qui croît au rythme de 1 million d'habitants par semaine, de terribles problèmes d'alimentation se poseront en Asie, en Afrique latine. Ici même au Canada, on prévoit que la population sera de 28 millions en 1980, dont 8 millions au Québec.

"très sophistiquées". Le nutritionniste de Canada Packers prévoit que les troupeaux de 20,000 livres seront monnaie courante chez les bovins laitiers, de même que les vaches de 30,000 livres. Grâce à la transplantation des ovules, une bonne vache pourra donner 700 à 800 veaux. La vache sera alimentée, à volonté, jusqu'à 5 ou 6 fois par jour, grâce à un aliment complet: foin, ensilage, concentré, soit en cube ou en liquide.

Les productions végétales

Grâce à des méthodes culturales avancées et une mécanisation technique très poussée, les rendements des productions végétales seront spectaculaires. On prévoit pour les années 1970, toujours d'après M. Lafrenière que le maïs donnera de 200 à 300 minots à l'acre et le foin pour sa part fournira 5, 10 ou 15 tonnes à l'acre.

Conclusions générales

Face à ses impératifs, dans quel moule devront être fondus les cultivateurs de demain? Ils devront, suivant M. Lafrenière, appartenir à une super-catégorie et posséder un vaste degré de science et cela à un niveau de plus en plus avancé. Les fermes seront de plus en plus grandes. Les investissements de capitaux augmenteront de plus en plus. Les cultivateurs deviendront graduellement des industriels en investissant moins de capitaux pour emprunter de plus en plus. Les salaires des employés de ferme augmenteront de plus en plus, à mesure que les qualifications seront plus exigeantes. Du côté de l'industrie, M. Lafrenière prévoit que des 176 industries canadiennes-types actuelles, 26 s'occuperont des produits agricoles.

La concurrence, l'efficacité, les besoins et les changements radicaux exigeront des industries des efforts de transformation ultrarapides. Seules celles qui seront à la fine pointe du progrès pourront survivre, de conclure M. Lafrenière.

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 17)

POUSSINS D'UN JOUR pour la ponte, à deux fins et aussi pour la chair. Demandez notre liste de prix. COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 BOUL. DES LAURENTIDES, VILLE DE LAVAL (PONT-VIAU), QUE. Tél.: 514-669-3656.

BONNIE'S PONDEUSES

BONNIE'S. Votre source de confiance, ce qu'il y a de plus profitable, pondueuses d'œufs bruns, pondueuses d'œufs blancs aussi. Nous avons les races dominantes. Rouges X Sussex. Commandez des maintenant pour livraison hâtive cet hiver et au printemps. Écrivez pour liste de prix et détails. BONNIE'S CHICK HATCHERY & FARM LIMITED, ELMIRA, ONTARIO.

POUSSINS d'un jour et démarrés, oisons, canetons, dindonneaux, faisans, chapons de 4 semaines, poulettes plus âgées, tous âges. Commandez maintenant pour livraison immédiate ou future. Catalogue TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

REMEDES

FINIS LES ESSAIS COUTEURS POUR SOULAGER VOTRE FOIE BILIEUX

pour seulement 69c vous pourrez vous convaincre personnellement des bienfaits de PHENOBILE. Écrivez à: LES LABORATOIRES VACHON INC., Dépt. Lit. C.P. 275, LEVIS, QUE.

CRÈME nettoyante, pour peau grasse, acnéique. \$4.55 — Crème cicatrisante, tous genres de boutons, \$2.75. Écrivez donnant votre cas à: M. LEBLANC, C.P. 41, STE-ROSE, VILLE LAVAL.

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIES? Soulagement et confort. Pas de courroie sanglante. Pas d'élastique. Pas d'acier. Écrivez à: SMITH MANUFACTURING CO. Dépt. 200, B.P. Preston, Ontario.

SERVICES

REPARATIONS de montres et bijoux, tous genres. Faites parvenir votre envoi par colis recommandé et assuré. Dès réception de votre montre ou bijou, vous recevrez une estimation gratuite du coût de la réparation. BERNARD JOLICOEUR, BIJOUTIER-HORLOGER, C.P. 573, SUCCURSALE "N", MONTREAL 129, QUE.

TERRES A VENDRE

A VENDRE: Ferme de 114 acres dont 90 en culture, avec maison, grange-étable, 2 granges, 2 porcheries, laiterie, silo et remise; située à Upton, comté Bagot, ancienne propriété de M. Yvon Lafontaine. S'adresser à: ROCH CÔTÉ, Conseiller en crédit, SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, 1600 RUE GIRAUD, CHAMBLE, 328, ST-HYACINTHE, P.Q. Tél.: 773-2519.

FERME, 160 arpents, avec ou sans roulant. Quota de lait. CLAUDE SAUVE, 613, RANG ST-LAURENT, ST-ETIENNE, CTE BEAUHARNOIS.

TERRE à vendre à deux milles de Victoriaville. 35 vaches, machinerie à tracteur, avec ou sans roulant. TELEPHONE: 752-6553.

TERRE, 120 arpents, chauffage central, à vendre avec ou sans roulant. ALBERT PLANTE, 1171, ST-CUTHBERT, (BERTHIER) Tél.: 836-3931.

A VENDRE, ferme de 151 acres dont 129 en culture, avec 2 maisons, 2 granges-étables, annexe, laiterie, silo, garage et remise; située à St-Basile, comté Berthier. Ancienne propriété de M. Jacques Rochelleau. S'adresser à M. Joseph Gonthier, Conseiller en Crédit Agricole, SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, 585 RUE ARCHAMBAULT, JOLIETTE, CTE JOLIETTE, P.Q. Tél.: 753-7855.

FERME, à 35 milles de Montréal, 272 arpents, 200 en culture; bien bâtie, sans roulant. S'adresser à: YVON CADIEUX, R.R. 2, RIGAUD, (VAU-DREUIL) Tél.: 238-4584.

FERME de 80 arpents, avec bâtiments, au Rang St-Edouard, 377, ST-ETIENNE, BEAUHARNOIS. Tél.: 429-4376.

FERME de 150 arpents de terre en culture, très bien bâtie, maison brique, située dans village. Téléphone: REGION 514-548-5733.

TERRE à vendre ou à louer, 220 acres; silo acier 22 X 45, avec déchargeur. Bien bâtie, peut garder 75 vaches. Prés de la ville. MARCEL PERREAULT, WARWICK, R.R. 2, CTE ARTHABASKA.

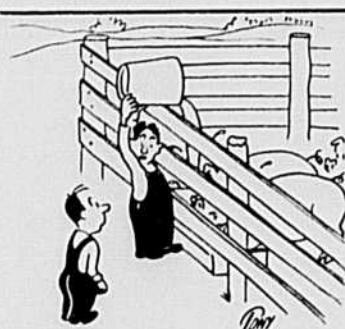
TERRE, 70 arpents, tous cultivables, à St-Joachim, La Plaine, près du village, 820 de l'Eglise, 17 milles de Montréal. Grange avec caveau pour légumes. S'adresser à: 17,769 BOUL. GOUIN OUEST, PIERREFONDS. Tél.: 626-5878.

FERMES et commerce à vendre. Pour détails, écrivez à DION & WILLIAMS ENRG, COURTIER EN IMMEUBLES, 240, RUE PRINCIPALE, L'ANGE-GARDIEN, CTE ROUVILLE, P. QUE. (C.P. 111)-Mme Antoine Williams Agent - Luc Dion, Courtier, Professionnel. Tél.: 293-5693.

TERRES DEMANDEES

TERRE demandée, de préférence dans les comtés d'Arthabaska ou de Nicolet. Écrire à: CASE 318, 515 AVENUE VIGER, MONTREAL 132.

SUIS intéressé à acheter ou louer terre avec ou sans bâtiments, région immédiate. Route 9 ou Autoroute 20, entre Montréal-St-Hyacinthe. Écrire à: CASE 314, 515, AVENUE VIGER, MONTREAL 132.



"Ils m'ont dit: tu serais pas capable de faire ça. J'ai répondu que si. O.K., ils m'ont dit, alors tu le feras tous les jours."

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 25 — 288-2152

ATTENTION ÉLEVEURS du QUÉBEC

Association Holstein-Friesian du Canada
Section du Québec

Avis de la 35e Assemblée annuelle le 3 mars 1970

Vous êtes par la présente, notifié que la trente-cinquième ASSEMBLÉE ANNUELLE des membres de l'Association Holstein-Friesian du Canada, section du Québec, sera tenue au Motel Rond Point, Lévis, P.Q. mardi le 3 mars 1970 à 1h. 30 p.m.

- Banquet à 7 heures p.m. (les dames sont spécialement invitées)
- Prix du billet: \$3.50 par personne.
- Soirée dansante après le banquet.

Février 1970
Montréal, Québec

Hermas LAJOIE,
secrétaire-gérant.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des produits avicoles nous sont fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

MARDI, LE 17 FÉVRIER 1970

Le marché des oeufs est demeuré faible et les prix ont continué de fléchir pour toutes les catégories. La demande fut à peine passable.

La demande pour le poulet de grill a continué d'être bonne et les prix sont demeurés fermes. Les offres de gros poulets furent abondantes avec le résultat d'un fléchissement des prix au détail. Le marché du dindon lourd fut très ferme.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal
POULETS

6 lb et plus	42c-44c
5 lb et moins de 6	40c-43c
4 lb et moins de 5	33c-35c

Poulets à griller et à frire
(sous glace)
Moins de 4 lb 31c-32c

POULES	
6 lb et plus	38c-40c
5 lb et moins de 6	38c-40c
4 lb et moins de 5	38c-40c
Moins de 4 lb	32c

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	41c-42c
10 lb et moins de 16	43c-45c
16 lb et plus	44c-45c
Canards	62c-65c

OEUFS

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douzaine)	
A-Extra-gros	57.5c
A-Gros	54.7c
A-Moyens	50.9c
A-Petits	43.8c

Prix de détail aux consommateurs à Montréal (cartons d'une douzaine)	
A-Extra-Gros	66c-68c
A-Gros	63c-66c
A-Moyens	58c-60c
A-Petits	51c-53c

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

**SEMAINE TERMINÉE
LE 14 FÉVRIER 1970**

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 64c, 93, 65c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, 65c.

F.A.B. MONTREAL

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs, 20c à 22c. Cylindre, Canada 1ère catégorie, sacs, 19c à 19½c. Aliments du bétail, sacs, 17½c à 18c.

Poudre de lait de beurre, bétail 14c à 14½c.

Poudre de petit lait 104c à 104½c.

Caséine 30 mailles 32c à 33c. Lait évaporé, caisse 48 / 16 8.05.

Crème douce la livre, matière grasse (en bidon) 94c.

Du 4 au 10 février 1970 inclusivement: Prix du fromage blanc classé no 1, 46c à 46.5c coloré, 46.3c à 46.8c (lait cru).

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal
POULETS

7 lb et plus	22c-23c
6 lb et moins de 7	21c
5 lb et moins de 6	19c

Poulets à griller et à frire
Moins de 5 lb 18c

POULES	
7 lb et plus	18c
6 lb et moins de 7	14c
5 lb et moins de 6	10c
Moins de 5 lb	9c

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	25c
12 lb et moins de 20	nil
20 lb et plus	nil
Dindons adultes	nil
Moins de 20 lb	nil

POMMES DE TERRE

LE 16 FÉVRIER 1970
Ventes par les grossistes

Québec	50 lb	1.50-1.70
Québec	25 lb	0.85-0.90
Québec	10 lb	0.38-0.40
N.-B.	50 lb	1.65-1.75
N.-B.	10 lb	0.40-0.42
I. P.-E.	75 lb	2.40-2.60
I. P.-E.	50 lb	1.80-1.85
I. P.-E.	10 lb	0.45-0.47
Wash. Russet	50 lb	6.25
Cal. blanches	100 lb	8.25-8.50
Cal. blanches	50 lb	4.50-4.75
Virg. sucrées	bte	6.00

PORCS ABATTUS



Prix payés, lundi, le 16 février 1970

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
Prix de base Truies	39.55-40.10	32.30	
	prix non établis	prix non établis	

Depuis le 1er janvier 1970, l'octroi du gouvernement fédéral au montant de \$1.50 sur la qualité des pores est versé pour ceux qui obtiennent un indice de 105 et plus.

Les 9, 10 et 11 février 1970

MARCHÉ DE L'OUEST

Le prix de base pour les pores demeure stable comparé à la semaine dernière.
Prix de base: 19 à \$38.50.

MARCHÉ DE L'EST

Le prix de base demeure inchangé comparé à la semaine dernière.
Prix de base: 97 à \$37.50.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m.

LE 16 FÉVRIER 1970

Ventes par les producteurs

FRUITS

POMMES: McIntosh 2.50 - 2.75, 3 po. et plus 3.25 - 3.50, Wolf River 2.00 - 2.25, Cortland 2.25 /boisseau.

LÉGUMES

BETTERAVES: 2.25 - 2.50 / 50 lb.

CAROTTES: 2.75 - 3.25 / 50 lb, 3.50 - 3.75 / 24 cellos de 2 lb.

CHOUX: 3.75 - 4.00 / 50 lb, rouges 3.00 Savoy 3.00 - 3.50 / 12.

OIGNONS: 4.00 - 4.25, gros 4.75 - 5.25 / 50 lb, 5.50 - 5.75 / 24 cellos de 2 lb.

PANAI: 3.00 - 3.50 / boisseau, 1.75 - 2.00 / 20 lb, 2.25 - 2.50 / 12 x 2 lb.

POIREAUX: 1.50 - 1.75 / doz.

RUTABAGA: 3.00 - 3.25 / 50 lb.

PATATES: 1.50 - 1.70 / 50 lb, .85 - .90 / 25 lb, .38 - .40 / 10 lb.

MAÏS-GRAIN

Prix publié comme guide et basé sur la fermeture du marché de Chicago, le 13 février 1970.

**TRACK MONTREAL
PAR WAGON COMPLET**

Jaune américain, no 3
en vrac 100lb 2.90



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, lundi, le 16 février 1970.

Les réceptions: 410 bovins, 180 veaux, aucun porc, aucun agneau ni mouton.

Comparativement à lundi dernier, les réceptions de bovins, lundi, étaient légèrement supérieures et se composaient de 129 bouvillons, 249 taures et vaches ainsi que de 32 taureaux. Le marché étant actif, toutes les classes et catégories étaient en demande. Tandis que les prix payés pour les taures et vaches ainsi que les taureaux étaient stables comparés à ceux enregistrés lundi dernier, les prix payés pour les bouvillons étaient de \$0.50 plus élevés.

Les réceptions de veaux, lundi, étaient moins nombreuses que la semaine dernière et se composaient surtout de sujets de qualités commune et moyenne. Toutes les catégories étaient en demande et le marché était actif. Les prix payés pour les diverses catégories offertes étaient stables comparés à ceux obtenus lundi dernier.

Aucune réception de pores.

Agneaux et moutons: aucune réception.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi le 16 février 1970.

Les réceptions: 410 bovins, 451 veaux, 12 pores et l'agneau.

Les réceptions étaient un peu plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient en grande partie de vaches laitières de diverses qualités. Le marché était actif et la demande bonne pour toutes les classes. Quelques bouvillons et taures de qualités commune et moyenne ont été offerts en vente à des prix comparativement stables à ceux de la semaine dernière. Les prix payés pour les vaches variaient de stables à fermes tandis que les prix payés pour les taureaux demeuraient les mêmes.

Composés surtout de sujets de qualités commune et moyenne, les arrivages de veaux, lundi, étaient un peu plus nombreux que ceux de lundi dernier. En tenant compte de la qualité, les prix payés pour les veaux de qualités commune et moyenne étaient stables comparés à ceux de l'ouverture du marché, lundi, dernier, tandis que les veaux de bonne qualité se vendaient à des prix légèrement inférieurs.

Prix du porc non établi.

Aucune vente d'agneaux lundi.

MARCHÉ DE L'OUEST BOUVILLONS

Choix	32.00-33.25
Bons	30.25-31.75
Moyens	28.50-29.75
Communs	25.50-28.25

VACHES

Les meilleures	23.50-24.75
Bonnes	22.00-23.25
Moyennes	20.25-21.75
Communes	18.75-19.75
Très communes	15.25-18.50

TAUREAUX

Bons	26.25-28.00
Ventes jusqu'à	29.50
Communs et moyens	22.50-25.50

TAURES

Choix	28.00-28.75
Bonnes	25.50-27.00
Moyennes	23.75-24.50
Communes	20.50-23.00

VEAUX DE LAIT

Bons	43.00-46.00
Ventes jusqu'à	46.50
Moyens	38.00-42.50
Communs	24.00-37.50

AGNEAUX

Bons	aucun
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	aucun
Communs	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

MARCHÉ DE L'EST BOUVILLONS

Choix	aucun
Bons	aucun
Moyens	26.75
Communs	23.00-26.25

VACHES

Les meilleures	23.25-24.25
Bonnes	21.50-23.00
Moyennes	19.50-21.00
Communes	18.25-19.25
Très communes	15.00-18.00

TAUREAUX

Bons	25.75-28.25
Ventes jusqu'à	nil
Communs et moyens	23.00-25.00

TAURES

Choix	aucune
Bonnes	aucune
Moyennes	23.00-24.50
Communes	21.50-22.75

VEAUX DE LAIT

Bons	41.50-47.00
Ventes jusqu'à	48.50
Moyens	36.50-41.00
Communs	25.00-36.00

AGNEAUX

Bons	aucun
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	aucun
Communs	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

Deux fermes ovines de démonstration sont requises dans l'Est du Québec

L'allocation des sommes d'argent nécessaires à la mise sur pied immédiate de deux véritables fermes ovines de démonstration dans l'Est du Québec fait l'objet de discussions depuis un certain temps déjà.

A en juger par les pourparlers entre les autorités gouvernementales et l'U.C.C. jusqu'à ce jour, on peut déceler une certaine réticence de la part du MAC à octroyer une partie des capitaux requis, de même qu'une certaine méfiance entre les principaux intéressés, non pas sur le principe du projet qui semble d'ores et déjà admis, mais quant à savoir s'il doit y avoir une ou deux fermes ovines dans le Bas Saint-Laurent.

Pour faire le point sur la situation, il faut revenir quelques mois en arrière. D'abord, une lettre adressée au Dr. B. Forest, Président du Conseil de Recherches du Québec par le Dr. Gabriel S. Saab, responsable du Service d'Economie Rurale à l'U.C.C., en date de novembre dernier, où il était souhaité par le Comité tripartite de l'U.C.C. qu'un tel projet soit mis sur pied dans les plus brefs délais. Il s'agit en somme de montrer aux agriculteurs de la région Est du Québec les méthodes d'élevage en réclusion d'agneaux précoces.

A exécuter dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale d'aménagement du Bas Saint-Laurent, ce projet impliquerait une mise de fonds par l'Etat et une autre par les éventuels exploitants qui auront été choisis et auxquels on pourrait faciliter l'obtention des ressources nécessaires par l'entremise du Crédit agricole.

L'un des points sur lequel les agriculteurs insistent tout particulièrement est l'installation de deux fermes de démonstration, l'une qui serait sise sur l'emplacement de la ferme expérimentale de Caplan, sur le point d'être désaffectée par le fédéral, cependant que l'autre se situerait dans la région Rimouski-Rivière-du-Loup-Kamouraska. Le MAC estime qu'une seule serait suffisante mais les agriculteurs intéressés soutiennent par contre que le rayonnement d'une seule ferme dans un territoire aussi vaste serait beaucoup trop faible.

Dans une réponse au Directeur régional de l'U.C.C. de la Fédération de Gaspé, le Dr. Benoit Lavigne, sous-ministre associé au MAC, a annoncé à M. Jean-Marie Jobin qu'un travail de recherches particulier sur le mouton serait entrepris sous peu dans la région de la Gaspésie, mais le comité tripartite estime qu'il faut s'en tenir à sa demande initiale, soit deux fermes de démonstration, situées chacune en un point géographique d'accès facile par tous les agriculteurs intéressés à transformer leur production. Du reste, estime-t-on, un projet récemment élaboré par les professeurs Lemay et Dumais, et qui aurait l'assentiment des autorités du MAC, serait sur le point d'être exécuté. Mais ce projet n'a été conçu qu'en fonction d'un troupeau de 200 brebis, troupeau qui semble nettement insuffisant pour une exploitation "viable".

Par ailleurs, en se limitant à une seule ferme de démonstration, on risquerait de décourager les producteurs de moutons intéressés à étudier les méthodes modernes d'élevage, car ils seraient

forcés de parcourir des distances énormes. Il faut souligner également que les normes en pratique ailleurs au Canada démontrent qu'un troupeau doit se composer de 300 à 400 têtes, au minimum.

L'U.C.C. partage l'opinion des techniciens, à savoir qu'une ferme viable pour un exploitant à plein temps et susceptible de lui assurer un revenu de parité, comprend: a) des effectifs de 300 à 400 brebis; b) des bâtiments adéquats avec isolement; c) un équipement

mécanique moderne; d) un territoire de 150 à 200 acres cultivés de terres de moyenne fertilité.

Pour faciliter la mise sur pied de deux fermes en réduisant les investissements qui seraient requis des pouvoirs publics, l'U.C.C. a proposé que la ferme de Caplan soit louée à un des éventuels candidats. Cela aurait l'immense avantage de réduire les capitaux nécessaires et de conserver à la ferme de Caplan son rôle de ferme-pilote pour la région.



(Photo Hydro-Québec)

Vos vaches ont savouré le Bulky Las PURINA.

Elles se délecteront du ...



NOUVEAU
BULKY
DORÉ
PURINA

Les producteurs laitiers aimeront aussi cette

NOUVELLE MOULÉE

- * Sa teneur en mélasse est élevée.
- * Elle est fortifiée en vitamines A et D et en matières minérales.
- * Elle constitue un excellent complément pour le pâturage.
- * Elle aide à compléter vos besoins en fourrages.
- * Elle conditionne bien les vaches tarées et les génisses.
- * Elle est volumineuse — un sac de 100 livres remplit 6 boisseaux.

DEMANDEZ CE PRODUIT SUPÉRIEUR À VOTRE DISTRIBUTEUR LOCAL PURINA

RALSTON PURINA DU CANADA LIMITÉE

QUÉBEC: Montréal, Saint-Romuald et Saint-Hyacinthe — ONTARIO: Toronto, Whitby et Woodstock — NOUVELLE-ÉCOSSE: Truro et Kentville — NOUVEAU-BRUNSWICK: Apohaqui



"C'est encore le type aux mains calleuses?"